

# JOURNAL OFFICIEL

**DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

**CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958**

**9<sup>e</sup> Législature**

**TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1991-1992**

**(2<sup>e</sup> SÉANCE)**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

*Luratech*

**Séance du mardi 11 février 1992**

***www.luratech.com***



## SOMMAIRE

### PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

1. **Seisines pour avis de commissions** (p. 323).
2. **Discussion et vote d'une motion de censure** (p. 323).

Discussion générale :

MM. Franck Borotra,  
Pierre Méhaignerie,  
Georges Hage,  
André Santini,  
Jean Auroux,  
Jean-Michel Dubernard.

Mme Edith Cresson, Premier ministre.

Clôture de la discussion générale.

Scrutin public à la tribune.

### PRÉSIDENCE DE M. RAYMOND FORNI

*Suspension et reprise de la séance* (p. 338)

### PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

Proclamation du résultat du scrutin.

La motion de censure n'est pas adoptée.

3. **Clôture de la session extraordinaire** (p. 338).

# LuraTech

[www.luratech.com](http://www.luratech.com)

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENTE DE M. HENRI EMMANUELLI

La séance est ouverte à seize heures.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

## SAISINES POUR AVIS DE COMMISSIONS

**M. le président.** J'informe l'Assemblée :

- que la commission de la production et des échanges a décidé de se saisir pour avis du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre maritime (n° 2533) ;

- et que la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République a décidé de se saisir pour avis sur les chapitres II à IV du titre Ier (articles 8 à 26) du projet de loi relatif à l'adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit (n° 2560).

2

## DISCUSSION ET VOTE D'UNE MOTION DE CENSURE

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la discussion et le vote sur la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par MM. Bernard Pons, Charles Millon, Jacques Barrot et quatre-vingt-trois membres de l'Assemblée (1).

Le texte de cette motion de censure a été communiqué à l'Assemblée dans sa séance du vendredi 7 février 1992.

La parole est à M. Franck Borotra, premier orateur inscrit.

**M. Franck Borotra.** Monsieur le président, madame le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, on peut se poser la question de l'intérêt de cette motion de censure. (« *Oui ! Bravo !* » sur les bancs du groupe socialiste.)

Ne vous précipitez pas trop, messieurs ! Vous n'allez pas être déçus du voyage ! (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

On peut, disais-je, se demander quel est l'intérêt d'une motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Il est vrai, en effet, qu'il n'existe pas dans cette assemblée de majorité pour vous censurer. (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais il est vrai aussi, madame le Premier ministre, qu'il n'existe pas non plus de majorité pour vous soutenir (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)...

(1) La présente motion de censure est appuyée par les quatre-vingt-six signatures suivantes : MM. Pons, Millon, Jacques Barrot, Chirac, Juppé, Mazeaud, Gorse, Séguin, Jean-Louis Debré, Druet, Charlé, Léonard, Dhinnin, Giraud, Devedjian, Pinte, Barnier, André, Peyrefitte, Ollier, Sarkozy, de Broissia, Legras, Julia, Raoult, Jean-Michel Ferrand, de Rocca-Serra, Tiberi, Couveinhes, Demange, Houssin, Régis Perbet, Cabal, Pasquini, Mauger, Tranchant, Mmes Christiane Papon, Nicole Catala, MM. Chamard, Robert Galley, Dehaine, Galy-Dejean, Robert-André Vivien, Goasdouff, Lepercq, Létard, Falco, Deprez, Haby, François d'Aubert, Vasseur, Ehrmann, Griotteray, Mme Louise Moreau, MM. Clément, Wolff, André Rossi, Lequiller, Santini, Francis Delattre, Nesme, Longuet, Mme Ameline, MM. Marcellin, Rigaud, Diméglio, Gaillard, Salles, Cazalet, Mesmin, Georges Durand, Méhaignerie, Geng, Foucher, Fréville, Stasi, Hyst, Chavanes, Alphandéry, Briane, Bouvard, Couanau, Mme Boutin, MM. Grimault, Daubresse, Mme Monique Papon.

**M. André Labarrère.** C'est faux !

**M. Franck Borotra.** ... et si cette motion de censure a un intérêt pour vous, c'est celui de vous permettre de faire rentrer dans le rang les députés socialistes qui contestent votre comportement et votre politique. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Pour moi, cette motion de censure a au moins deux avantages. Le premier, c'est qu'elle révèle l'extraordinaire décalage entre l'opinion et ce qui se passe dans cette assemblée, entre les Français et leur représentation politique. Le second, c'est qu'elle montre l'absence de représentativité de l'Assemblée nationale. (« *Oh !* » sur les bancs du groupe socialiste.)

**M. André Labarrère.** C'est une insulte au suffrage universel !

**M. Franck Borotra.** Vous le savez : la majorité sur laquelle vous vous appuyez représente au plus 20 p. 100 de nos concitoyens. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Vous ne pouvez plus gouverner parce que vous n'avez plus l'autorité pour le faire ! (*Mêmes mouvements.*)

**Mme Christine Mora.** Et en 1986, vous l'aviez, l'autorité ?

**M. Franck Borotra.** Certes, vous pourriez me répondre que, lorsqu'on gouverne, on est condamné à une certaine impopularité. Mais, avant même l'affaire Habache, est apparu un processus long, profond, continu, qui date de plusieurs mois et même de plusieurs années, qui a conduit à cette coupure entre l'opinion et le pouvoir politique, à ce divorce entre la nation et le Gouvernement que vous représentez.

**M. Dominique Gambier.** C'est pour cela que vous baissez dans les sondages ?

**M. Franck Borotra.** Vous avez choisi de convoquer le Parlement en session extraordinaire.

**M. Jean-Pierre Kucheida.** Parce que nous sommes des démocrates !

**M. Franck Borotra.** Ce faisant, vous avez simplement révélé votre conception de la démocratie : celle d'une démocratie formelle. Vous avez, c'est vrai, le droit pour vous, mais vous avez tourné le dos à la démocratie vivante, celle qui consiste à avoir les concitoyens avec soi.

**M. Jean-Marie Le Guen.** Vous, vous êtes pour la démocratie directe !

**M. Franck Borotra.** Et si vous avez eu raison, madame le Premier ministre, de dire vendredi dernier qu'il ne fallait pas ériger l'impatience en vertu républicaine, vous avez eu tort de croire que l'on pouvait fonder la démocratie vivante sur le refus d'écouter ce que les Français ont à dire. Vous avez eu tort de penser que l'on peut gouverner sans leur demander leur avis, alors que le divorce est aujourd'hui consommé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Gilbert Bonnemaïson.** Et la Constitution, qu'en faites-vous ?

**M. Franck Borotra.** La France connaît une grave crise de l'Etat, crise assez comparable, sous certains aspects, à celle que nous avons connue en 1958 !

**M. Bernard Poinant.** Nostalgique !

**M. Franck Borotra.** La scandaleuse affaire Habache est très représentative de cette crise de l'Etat. Scandaleuse parce qu'il s'agit d'un terroriste et qu'on a eu le sentiment d'avoir

porté atteinte à la dignité des victimes, scandaleuse car il est apparu - et il suffisait de lire la presse notamment *Le Monde*, pour s'en convaincre - que, pendant soixante-six heures, on a ridiculisé la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Scandaleuse enfin, car, j'en suis convaincu, on ne nous a pas dit entièrement la vérité !

On a essayé de nous expliquer que cette affaire révélait le dysfonctionnement des services de l'Etat. Je ne le crois pas. Elle est tout simplement la révélation d'un système qui s'est petit à petit développé au sein de l'Etat et jusqu'à sa tête : des membres de la famille, des proches, des initiés, des conseillers, des personnes sans mandat ni sanction interviennent désormais dans les affaires de la République, minant l'autorité des vrais responsables.

**M. Bernard Pons.** Très bien !

**M. Franck Borotra.** Quand Mme Georgina Dufoix intervient en tant que présidente de la Croix-Rouge, on a le sentiment, comme elle est conseillère à l'Elysée, que ce qu'elle dit ou fait engage l'Elysée. Alors l'Etat lève son contrôle, parce qu'on ne veut pas faire de peine au prince !

Un tel système qui consiste à laisser le pouvoir se déplacer et aller dans les mains d'hommes et de femmes qui n'assument pas leurs responsabilités, qui ne sont soumis à aucun contrôle, qui ne risquent aucune sanction, contribue à remettre en cause l'autorité de l'Etat et par conséquent à affaiblir notre pays. Et ce n'est pas seulement vrai pour l'entourage du Président ; c'est vrai aussi du vôtre, madame le Premier ministre, quand votre conseiller spécial, M. Farnoux, se permet publiquement de rappeler à l'ordre les dirigeants de grandes entreprises nationales, provoquant à juste titre la colère de M. Quilès, ou quand il raconte partout que c'est lui le responsable du redémarrage des entreprises, que c'est lui qui prépare la politique industrielle de demain. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Tout cela relève du même système condamnable, contribue à affaiblir l'autorité de l'Etat et, affaiblissant l'autorité de l'Etat, affaiblit à l'évidence ceux qui ont pour mission de l'assumer.

**M. Jean-Marie Le Guen.** Les copains et coquins, c'est vous !

**M. Franck Borotra.** Affaiblissement de l'autorité de l'Etat, mais aussi montée de l'irresponsabilité.

Il fallait vous entendre ! « C'est la faute aux journalistes », disait le Président de la République. « C'est la faute aux fonctionnaires », disiez-vous, madame le Premier ministre. « C'est la faute aux juges », entendais-je, derrière, susurrer le parti socialiste !

**M. Jean-Marie Le Guen.** Allons ! Allons !

**M. Franck Borotra.** Que les choses soient claires : l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat ouvre la porte à la montée de l'irresponsabilité, l'irresponsabilité d'un conseiller ou d'une conseillère qui, encore une fois, n'est soumis à aucun contrôle, à aucune sanction, et qui agit comme s'il agissait au nom de l'Etat.

Vous l'avez dit vendredi, madame le Premier ministre : on ne peut pas rendre responsable un ministre de quelque chose qu'il ne sait pas. Mais quand il finit par ne plus rien savoir, à quoi sert-il alors, et quelle est sa responsabilité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

L'affaire Habache est symptomatique. Vous l'avez vous-même avoué, madame le Premier ministre. « Les responsables, ce sont les fonctionnaires. » Et vous avez ajouté : « Ce sont bien les responsables, puisque je les sanctionne. » Vous les avez sanctionnés, mais, dans le même mouvement, vous leur avez donné des promotions ! L'un a été nommé ambassadeur, l'autre préfet d'une zone de défense, le troisième a été réintégré au Conseil d'Etat. Pourquoi !

**M. Jean-Pierre de Peretti della Rocca.** Pour les faire taire !

**M. Franck Borotra.** Vous les avez promis, madame le Premier ministre, parce que vous savez bien qu'ils ne sont pas responsables. Ce que je vous reproche, en fait, c'est

d'avoir accepté qu'on les montre du doigt, qu'on les accable, qu'on les rende responsables alors que, je le répète, vous saviez qu'ils ne l'étaient pas.

L'affaiblissement de l'autorité de l'Etat la montée de l'irresponsabilité ont pour conséquence naturelle la remise en cause de la moralité politique. Quand on se décharge, quand on se défait de sa responsabilité, quand on laisse le pouvoir à des personnes qui n'ont pas à l'assumer et qui n'ont à supporter ni sanction ni contrôle, il ne faut pas s'étonner de les voir prendre des licences avec cette part de pouvoir qu'on leur a donnée. Et c'est ainsi que l'argent pénètre dans le monde politique, vient au cœur du pouvoir (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), cet argent qui achète, cet argent qui corrompt, cet argent qui ruine, cet argent qui tue...

**M. Jacques Houlin.** Et Boulin !

**M. Franck Borotra.** ... cet argent qui pourrait jusqu'à la conscience des hommes, comme le disait M. Mitterrand, il y a déjà vingt ans, à l'occasion du congrès d'Epinay ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

A partir de là, le système s'organise. On protège ses amis, ...

**M. Albert Facon.** Et les horodateurs !

**M. Franck Borotra.** ... on organise l'amnistie. On reclasse les copains, ...

**M. Gilbert Bonnemaison.** Tartuffe !

**M. Franck Borotra.** ... on échange les postes, faisant naître une vague de contestation à l'encontre du monde politique et monter les accusations d'immoralité. Immoralité, voilà le principal reproche que les Français font à leur classe politique et plus spécialement au pouvoir et à la pseudo-majorité que vous représentez aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Affaiblissement de l'autorité de l'Etat, montée de l'irresponsabilité, atteinte à la moralité politique : voilà les enseignements qu'on peut tirer de la scandaleuse affaire Habache.

Mais, madame le Premier ministre, j'ai aussi écouté avec beaucoup d'intérêt, votre discours de vendredi dernier. Il a mis une deuxième chose en évidence : l'extraordinaire décalage entre ce que vous dites et ce que les Français vivent tous les jours.

**M. Jean-Louis Debré.** C'est vrai !

**M. Franck Borotra.** Je ne prendrai qu'un seul exemple dans un domaine où, pourtant, le crédit vous était assuré : le domaine social. Dans ce domaine, les socialistes et vous-même, madame le Premier ministre, avez échoué. Personne ne croit, hélas ! que vous allez endiguer le chômage !

Personne ne croit non plus M. Fabius quand il ose affirmer, comme vendredi dernier ici-même, que la situation n'est pas si défavorable, puisque le taux de chômage de la France n'est supérieur que d'un point à celui de l'Allemagne. Il oublie de dire ce qu'il sait parfaitement : dans les régions de l'ex-République fédérale d'Allemagne, le taux de chômage est de 6,3 p. 100 - celui de la France est de 50 p. 100 supérieur - et s'il reste élevé pour l'Allemagne réunifiée, c'est à cause des 16,5 p. 100 de l'ex-République démocratique allemande dont on sait les convulsions et les difficultés dues à la transformation d'une économie bureaucratique en économie de marché, dans laquelle elle est engagée.

Mais le drame, ce n'est pas seulement nos 1 200 000 chômeurs supplémentaires après dix ans de gestion socialiste, après les 300 000 chômeurs de plus en 1991 : c'est, au-delà, l'absence de toute perspective, de tout coin de ciel bleu, de tout espoir pour l'ensemble des chômeurs et, en particulier, je le dis avec tristesse et gravité, pour tous ces jeunes. Vous le savez mieux que personne, madame le Premier ministre : 130 000 jeunes sortent chaque année de notre système éducatif sans formation, sans qualification et donc sans espoir réel d'insertion dans le monde économique. 20 p. 100 des jeunes de moins de vingt-cinq ans sont au chômage, un jeune sur deux est en situation de chômage ou d'emploi temporaire.

**M. Alain Colmat.** Ils n'ont pas confiance en vous, les jeunes !

**M. Jean-Marie Le Guen.** Ils ne comptent pas sur vous !

**M. Franck Borotra.** Le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans est de quatre à cinq fois supérieur à celui de nos voisins allemands que M. Fabius citait l'autre jour. Quant à ceux qui ont la possibilité de suivre des études...

**M. Jean-Marie Le Guen.** Rappelez-vous ce qu'ils ont répondu à Devaquet !

**M. Franck Borotra.** ...ils se demandent s'ils trouveront ensuite un emploi en rapport avec la nature et le niveau de celles-ci et, s'ils ont la chance d'en trouver un, ils se demandent quand le chômage leur tombera sur la tête.

Vous êtes, nous sommes en train de créer la génération de la peur au ventre. Or, une société qui n'est pas capable d'accueillir les jeunes et de leur offrir une possibilité d'insertion et d'accession à la majorité au travers de l'emploi est une société qui se condamne.

Vous avez échoué dans le domaine social comme vous avez échoué face aux inégalités sociales. Vous avez également échoué - il suffit de regarder le rapport du C.E.R.C. - dans la réduction de l'éventail des salaires. Vous avez échoué dans la mobilité sociale.

**M. Jean-Marie Le Guen.** Pas vous ! Comment pouvez-vous dire cela !

**M. Franck Borotra.** Aujourd'hui, un jeune fils d'ouvrier a moins de chance de quitter la situation sociale qui est la sienne...

**M. Jean-Marie Le Guen.** Non, pas vous !

**M. Charles Ehrmann.** Mais si ! Pourquoi pas lui ?

**M. Franck Borotra.** Certainement pas vous non plus ! Au bout de dix ans, c'est l'échec absolu ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Voilà la réalité ! Alors qu'on vous avait fait confiance dans le domaine social, vous avez échoué. Qu'il s'agisse des exclusions, des salariés qui ont été les oubliés de la croissance, de l'emploi ou de l'éventail des salaires, vous avez échoué sur toute la ligne ! Voilà votre bilan ! (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

**M. Jean-Marie Le Guen.** Comment pouvez-vous dire cela, vous, le représentant des privilégiés !

**M. Franck Borotra.** Madame le Premier ministre, vous avez affaibli la France parce que vous l'avez divisée. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Robert La Foil.** Vous, vous avez divisé l'opposition !

**M. Franck Borotra.** Mais vous avez aussi affaibli la France à l'extérieur. Quand le Président de la République se trompe à ce point à propos de la réunification allemande - « On en parlera dans dix ans... » ; on en rit encore en Allemagne ! -...

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Eh oui !

**M. Franck Borotra.** ... quand la France dit qu'elle jugera Ianaev sur ses actes, qu'elle décide de soutenir Gorbatchev plutôt que les pays baltes, qu'elle oublie le droit des peuples, en particulier le peuple slovène et le peuple croate, à disposer d'eux-mêmes, de telles erreurs d'analyses suscitent, à l'évidence, beaucoup de tristesse et un certain étonnement à l'extérieur de notre pays. Pourtant, l'explication est simple : le monde va vite, trop vite, et la ruse et l'habileté n'y suffisent plus ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Aujourd'hui, le défaut principal de votre politique est que vous n'avez ni perspectives, ni vues, ni vision, ni explication de ce qui se passe dans le monde.

**M. Jean-Pierre Kucheids.** Heureusement qu'on vous a !

**M. Franck Borotra.** Rudyard Kipling écrivait : « Si tu veux tracer un sillon droit, attache ta charrue à une étoile. » (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous avez éteint l'étoile et vous avez assassiné l'espoir. (*Mêmes mouvements.*) C'est la raison pour laquelle les Français vous ont retiré leur confiance. (*Applaudissements sur les bancs des*

*groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il est cependant, madame le Premier ministre, un point sur lequel j'étais d'accord avec votre discours de vendredi dernier : lorsque, pour conclure, vous avez dit qu'il fallait servir et aimer la France. Encore faut-il dire aux Français le visage de la France que l'on veut façonner pour l'an 2000.

La France, pour moi, ce n'est pas une tribu, ce n'est pas un clan, ce n'est pas une race, ce n'est pas seulement une langue, un territoire ou une culture, comme la présentent certains, fermée au risque de perdre son âme et, par conséquent, de disparaître par asphyxie. La France, ce n'est pas non plus une simple composante du pseudo-peuple européen. C'est une manière d'être, de se comporter, de témoigner et d'agir dans le monde. Bien sûr, la France a une dimension européenne et elle doit épouser la construction européenne, pourvu que celle-ci respecte les Etats, mais elle ne peut pas se réduire exclusivement à cette seule dimension. Elle a aussi des responsabilités méditerranéennes, des solidarités à respecter avec les pays d'Afrique et il lui faut les assumer toutes et pleinement.

Pour les autres pays du monde, la France, vous le savez aussi bien que moi, c'est la France du code civil, la France des droits de l'homme, la France du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la France du droit d'ingérence que certains essaient avec courage de créer en lui donnant une certaine réalité. La France, ce doit être, demain, celle de droits à créer, en particulier le droit des pays pauvres d'accéder au minimum vital.

Pour que la France puisse remplir son rôle, elle doit avoir une politique, sa politique. Elle doit avoir une langue claire et sans ambiguïté, sa langue et son langage.

**M. André Labarrère.** Le basque !

**M. Yves Dollo.** Le breton !

**M. Franck Borotra.** Voilà, chers amis, ce qu'il nous faudra réaliser ! Rassembler les Français, comme cela vient d'être fait à l'occasion des jeux Olympiques en Savoie, autour d'une certaine idée de la France... (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alain Calmat.** Merci, François Mitterrand !

**M. Franck Borotra.** ...cette France que le général de Gaulle, avec beaucoup d'affection, appelait « vieille France, accablée d'histoire, meurtrie de guerres et de révolutions, allant et venant sans relâche de la grandeur au déclin, mais redressée de siècle en siècle par le génie du renouveau ». (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jean-Yves Gateaud.** Pas une proposition !

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Méhaignerie.

**M. Pierre Méhaignerie.** Monsieur le président, madame le Premier ministre, mes chers collègues, l'acte d'accusation qui justifie cette motion de censure pourrait être long et sévère.

**M. Jean-Marie Le Guen.** Il se prend pour un juge !

**M. Pierre Méhaignerie.** Je m'en tiendrai à trois points : le refus de toute commission d'enquête pour faire la transparence sur l'affaire Habache ; l'usure totale du pouvoir, usure qui ne lui permet plus d'engager les réformés dont le pays a besoin ; les fautes du Gouvernement et sa faiblesse dans la gestion de l'Etat et des affaires publiques.

D'abord, le refus de toute commission d'enquête.

Face à un acte perçu par nous tous comme une faute, le pouvoir politique devait en assumer personnellement les conséquences. Les ministres concernés devaient démissionner. Ils ne l'ont pas fait. C'est une faute politique qui rejait sur l'ensemble du Gouvernement et qui, ajoutée à d'autres erreurs, le discrédite un peu plus.

Car, s'il n'y avait pas de faute politique, pourquoi alors ce refus de toute commission d'enquête ?

Pourquoi ce refus de la clarté, de la vérité ?

Pourquoi ce qui est possible dans d'autres nations démocratiques ne l'est-il pas en France ?

Que veulent dire alors les discours de M. Fabius et, demain, de son successeur sur le renforcement du rôle du Parlement quand, à la moindre difficulté, le parti dominant refuse que ce même Parlement assure son rôle normal de contrôle et de contre-pouvoir ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Pourquoi donner à l'extérieur des leçons de démocratie quand, à l'intérieur, celle-ci n'est pas appliquée convenablement ?

Dans cette situation, chers collègues, j'imagine ce qu'aurait été, avant 1981, le réquisitoire du procureur M. Mitterrand ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Albert Facon.** Il n'y a pas eu de commission d'enquête sur les diamants !

**M. Jean-Pierre Kucheida.** Ni sur l'affaire Ben Barka, ni sur l'affaire Boulin !

**M. Pierre Méhaignerie.** Deuxième point : l'usure totale du pouvoir.

Je ne fais pas preuve d'originalité (« Oh non ! » sur les bancs du groupe socialiste) en disant que le pouvoir est usé. (*Protestations sur les mêmes bancs.*) D'après les sondages, 50 p. 100 des militants socialistes en sont eux-mêmes convaincus. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Il y a certes l'usure du temps. « Dix ans, c'est trop », criaient en 1968 bien des responsables socialistes, les mêmes qui, aujourd'hui, trouvent que ce n'est pas assez !

Mais il y a plus grave. Si le Gouvernement fonctionne mal, comme vient de le dire M. Borotra, n'est-ce pas l'usure d'un système imposé, celui de l'absolue concentration du pouvoir ? Tout gravite autour de M. Mitterrand, qui a poussé à l'extrême la dérive monarchique de sa fonction.

**M. Jean-Pierre Baeumler.** C'est digne du *Canard enchaîné* !

**M. Pierre Méhaignerie.** Aucune démocratie en Europe ne supporterait qu'un homme seul puisse décider de dépenser 30 milliards de l'argent des contribuables pour des grands travaux dits de prestige, tous concentrés sur un seul point. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

**M. Alain Calmat.** Alors, vous êtes pour les délocalisations !

**M. Pierre Méhaignerie.** En même temps, conseillers de tout bord, officiels ou officieux, amis ou courtisans, se prononcent sur tout et n'importe quoi, « au nom de l'Elysée », amenant ainsi les hauts fonctionnaires à ne plus s'assurer de la véracité des déclarations ou des situations. Auriez-vous eu, madame le Premier ministre, à connaître l'affaire Habache si Mme Dufoix n'avait exercé, outre la responsabilité de la Croix-Rouge, une fonction officielle à l'Elysée ?

Enfin, le pouvoir actuel ne gère plus l'Etat.

Le rôle des ministres est d'assumer la responsabilité politique et de diriger l'Etat. Or, aujourd'hui, le pouvoir, c'est la défausse permanente : quand les inégalités s'aggravent, c'est la faute à l'argent ! Quand le chômage augmente, c'est la faute aux Etats-Unis ! Quand la crise du logement s'accroît...

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** C'est la faute à Méhaignerie !

**M. Pierre Méhaignerie.** ... c'est la faute aux propriétaires ! Et l'affaire Habache, c'est la faute à la presse !

Ce que perçoit l'opinion publique...

**M. Jean-Marie Le Guen.** C'est la hausse des loyers Méhaignerie !

**M. Pierre Méhaignerie.** ... c'est l'existence d'une nomenclature protégée, où le réseau d'amitiés, la carte du parti, ou plutôt du courant, et l'appartenance au clan protègent les positions acquises et garantissent l'impunité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*) L'Etat devient ainsi le dernier donjon réservé à votre usage, qu'il faut consolider et renforcer.

D'ailleurs, bien des hommes proches de la gauche - je pense au dernier livre d'Alain Minc (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*)...

**M. Jean-Marie Le Guen.** C'est dire comme vous pensez !

**M. Pierre Méhaignerie.** ... estiment que l'opposition est aujourd'hui mieux à même de réaliser les réformes de fond dont le pays a besoin pour préparer l'avenir. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Avec Balladur !

**M. Pierre Méhaignerie.** L'usure du pouvoir, c'est aussi le fossé grandissant entre les discours et les actes, entre les promesses et les résultats.

On parle abondamment de relance du logement et de priorité au logement social alors que, chaque année, le nombre de logements mis en chantier poursuit une baisse ininterrompue et que la crise des banlieues reste sans solution.

**M. Francis Delettre.** Très bien !

**M. Jean-Marie Le Guen.** Vous étiez ministre de qui ?

**M. Pierre Méhaignerie.** Dans le pays, qui peut croire le chef du Gouvernement quand il parle, comme Mme Cresson l'a fait ici-même vendredi, d'inverser la courbe du chômage, de relancer le logement, d'assainir la sécurité sociale, d'aménager le territoire ? Nous entendons ce discours depuis dix ans !

Qui peut vous croire, madame le Premier ministre, lorsque, pour rassurer vos troupes, vous affirmez, dans le même discours, avoir engagé le programme autoroutier le plus important depuis trente-cinq ans, alors que vous savez qu'il est en baisse de 40 p. 100 sur les trois dernières années ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Jacques Toubon.** C'était une affirmation scandaleuse !

**M. Pierre Méhaignerie.** Qui peut vous croire, dans le monde rural, lorsque vous dites avoir engagé une politique de développement rural sans précédent ?

**M. Robert Le Foll.** Et vous, qu'aviez-vous fait ?

**M. Pierre Méhaignerie.** Qui peut vous croire quand vous prétendez avoir augmenté de 12 p. 100 les crédits routiers ?

Qui peut vous croire lorsque vous soutenez qu'en 1987 le Gouvernement précédent avait laissé croître le chômage et s'aggraver son évolution, alors que, chacun le sait, ce sont les mesures économiques de flexibilité prises entre 1986 et 1988 qui ont permis ensuite le redressement de l'emploi en France ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vendredi, dans son intervention, M. Fabius affirmait que si l'opposition contestait la stratégie du Gouvernement, elle devait expliquer, preuves à l'appui, pourquoi et comment une autre stratégie serait meilleure. Mais, mesdames et messieurs les députés de la majorité, notre rôle, lors d'une motion de censure, c'est de dénoncer vos erreurs et non pas de développer dans le détail les solutions alternatives qui existent. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Guy Malendain.** Quel aveu !

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Vous n'en avez pas !

**M. Pierre Méhaignerie.** N'ayez crainte, je vais y venir !

Sur de nombreux rangs de cette assemblée, à droite et à gauche...

**M. Jean-Marie Le Guen.** Et le centre, à quoi sert-il ?

**M. Pierre Méhaignerie.** S'il vous plaît, monsieur le président...

**M. Francis Delettre.** Présidez, monsieur le président !

**M. le président.** J'entends quelqu'un qui m'interpelle et qui fait du bruit, je ne sais pas pour quelle raison ! (*Exclamations sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

**M. Francis Delattre.** Pour que vous présidiez ! Vous laissez tout passer !

**M. le président.** Je ne laisse rien passer du tout et je veille à ce que chacun, orateur ou député, puisse s'exprimer.

Poursuivez, je vous en prie, monsieur Méhaignerie, si vos amis vous le permettent. (*Vives protestations sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

**M. Francis Delattre.** C'est ainsi que le président préside !

**M. Pierre Méhaignerie.** Monsieur le président, je trouve vos propos un peu déplacés. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. le président.** Monsieur Méhaignerie, j'ai moi-même été interrompu par deux fois et je ne pense pas qu'il y ait de quoi en faire un incident. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

**M. Robert-André Vivien.** Présider, ce n'est pas dialoguer ! Parlez moins et agissez !

**M. le président.** Monsieur Vivien, veuillez écouter l'orateur !

**M. Pierre Méhaignerie.** Merci de votre soutien, mes chers amis.

Sur beaucoup de bancs de cette assemblée, je crois qu'il y a une même volonté de vivre dans un pays à la fois plus compétitif, pour créer des emplois, et plus solidaire, pour lutter contre l'exclusion. Mais les voies pour y conduire divergent.

Si, dans la décennie 1980-1990, les Français n'ont pas été récompensés de leurs efforts, cela est dû, pour une part importante, aux erreurs de 1981, au poids et au mauvais fonctionnement des structures publiques ou parapubliques, secteur protégé où subsistent de nombreuses poches d'irresponsabilité sans sanction, que paie l'ensemble de notre société. Dans un Etat trop centralisé, où le pouvoir est loin des gens, les Français ont le sentiment que personne ne peut et ne veut rien faire pour résoudre leurs problèmes.

Chaque jour, ma conviction se renforce que nous avons besoin d'un transfert du niveau des décisions et des financements de la capitale vers les régions, du sommet vers la base, que ce soit en matière d'éducation, de logement, de santé ou d'environnement.

**M. Alain Bonnet.** C'est ce que nous faisons, mais vous n'avez pas voulu des lois de décentralisation !

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Vous avez voté contre !

**M. Jean-Pierre Kuchaida.** Alors, n'essayez pas de les récupérer !

**M. Pierre Méhaignerie.** Aujourd'hui, si l'on veut réformer, la nouvelle approche politique doit être fondée sur l'initiative et l'autonomie des communautés de base, la diversité des solutions et l'expérimentation.

Pour moi, l'alternance reposera sur une valeur primordiale : la responsabilité individuelle, celle-là même que vous ne pouvez pas porter au crédit de votre action de ces dernières années.

Renforcer les bases du pays, gérer mieux l'Etat en le recentrant sur ses fonctions essentielles, décentraliser et adapter rapidement notre système éducatif, rendre les Français plus autonomes et plus responsables, donner la priorité à l'accroissement du salaire direct : voilà les réformes à engager.

Je ne crois pas, madame le Premier ministre, que vous ayez les moyens, le soutien et le temps pour les conduire.

**M. Jean-Pierre Kuchaida.** Qu'en savez-vous ?

**M. Pierre Méhaignerie.** Je ne crois pas non plus qu'un nouveau gouvernement pourrait les mener à bien après les élections régionales, et cela pour trois raisons.

Il lui faudrait du temps, alors qu'il disposera de moins d'un an avant les élections législatives.

Il lui faudrait beaucoup de courage pour aller à l'encontre du message et du discours qui ont été adressés aux militants socialistes et aux électeurs. En des temps moins difficiles, votre prédécesseur n'a pas eu ce courage.

Enfin, et nous l'avons constaté avec M. Rocard, même lorsque les bonnes intentions étaient au rendez-vous, les actes ne suivaient pas, car ces réformes qui heurtent les habitudes

de pensée d'une partie de votre électorat étaient en contradiction avec les intérêts des candidats du parti socialiste en concurrence pour les présidentielles.

**M. Jean-Pierre Baeumier.** On n'y comprend rien !

**M. Jean-Pierre Kuchaida.** Il faudrait une explication de texte !

**M. Pierre Méhaignerie.** Du temps, du courage, des responsabilités mieux partagées et mieux assumées, voilà ce qui vous manque.

Aussi, madame de Premier ministre, ce n'est pas l'impatience qui me conduit personnellement à souhaiter des élections anticipées...

**M. Jean-Marie Le Guen.** C'est la lassitude !

**M. Jean-Pierre Baeumier.** C'est la baisse des centristes dans les sondages !

**M. Pierre Méhaignerie.** ... c'est seulement la crainte de voir différer encore un peu plus longtemps, pour raison d'élections à répétition, les réformes qui s'imposent, c'est l'impatience de sortir d'un immobilisme profondément préjudiciable aux intérêts et à l'avenir du pays. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

**M. Jean-Pierre Kuchaida.** Le conservatisme, c'est vous !

**M. Pierre Méhaignerie.** Nous aurions aimé, madame le Premier ministre, que vous ayez le courage de poser la question de confiance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) Nous aurions voté contre. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous avez préféré, par prudence ou par faiblesse, nous amener à déposer une motion de censure. Pour toutes les raisons que je viens d'exposer, nous, membres du groupe de l'union du centre, censurerons le Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

**M. le président.** La parole est à M. Georges Hage.

**M. Georges Hage.** Monsieur le président, madame le Premier ministre, messieurs les ministres, l'assiduité des députés communistes et leur participation à tous les travaux parlementaires... (*Rires et exclamations sur de nombreux bancs.*)

**M. Patrick Balkany.** Pour quelqu'un qui est seul aujourd'hui, vous ne manquez pas d'humour !

**M. Albert Facon.** Les communistes sont déjà en campagne !

**M. Georges Hage.** Mais attendez la fin, messieurs !

**M. le président.** Poursuivez, Monsieur Hage !

**M. Georges Hage.** L'assiduité des députés communistes et leur participation à tous les travaux parlementaires n'exigent pas de démonstration.

Qu'aujourd'hui, conformément à leur demande, je sois seul en cet hémicycle n'en est que plus significatif. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Eric Raoult.** C'est un signe !

**M. Georges Hage.** Le groupe communiste entend ainsi protester contre le refus du Premier ministre d'engager devant l'Assemblée nationale la responsabilité du Gouvernement sur la politique qu'il poursuit (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Si vous l'aviez fait, madame le Premier ministre, nous aurions pu, et vous ne l'ignorez point, exprimer sans équivoque notre opposition à votre politique.

**M. André Sentini.** Sans équivoque !

**M. Georges Hage.** Votre refus sert de relais à la droite...

**M. Robert-André Vivien.** Avez-vous bien écouté M. Borotra ?

**M. Georges Hage.** ... pour le dépôt d'une motion de censure qui s'avère de la sorte politicienne au plus haut degré.

Une formidable campagne de diversion, artificielle autant qu'artificieuse (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste) orchestrée autour de l'hospitalisation en France d'un dirigeant palestinien, a prélué à ce débat fort étranger aux préoccupations de nos concitoyens...

**M. Jean-Pierre Kucheida.** C'est bien vrai !

**M. Georges Hage.** ... et au mal de vivre qui hante nos permanences.

Les députés communistes n'ont pas demandé de session extraordinaire à l'occasion de l'affaire Habache. (« Ils ont eu raison » ! sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Par contre, ils en avaient demandé une sur les accords de Maastricht, qui leur a été refusée.

Soit dit en passant, on aura vu signer un traité qui dessaisit la France de sa monnaie, qui impose au propre comme au figuré ses dépenses et ses recettes puisqu'il lui en coûtera, en 1992, 24 milliards de francs, entre ce qu'elle reçoit et ce qu'elle verse à Bruxelles, sans que le Parlement ait eu le droit de dire le moindre mot sur une affaire aussi grave.

Soigner les gens indépendamment de leur nationalité, de la couleur de leur peau ou de leurs opinions politiques ne relève pas de la charité chrétienne ou laïque, même si la parabole du bon Samaritain a ma faveur. (Sourires.) Ce n'est pas se décerner un brevet d'humanisme. C'est simplement, dans un pays civilisé, adopter un comportement élémentaire qu'un accord signé de longue date avec le Croissant-Rouge a d'ailleurs conforté et qui va de soi, s'agissant d'une personne que nul mandat d'arrêt, nulle demande d'extradition ne vise.

Les communistes condamnent le terrorisme. Aucune cause ne justifie le sacrifice de vies innocentes. Mais l'O.L.P. a depuis longtemps fait sienne cette exigence. Pourtant, face à la campagne perfide de la droite, le Gouvernement a cédé, ne servant ainsi ni le droit ni la paix.

Dans ce charivari, observant les réactions des uns et des autres, je me dis, mesdames et messieurs les députés du parti socialiste à la droite, que vous êtes en train de courir et de vous agiter, mais pas dans tous les sens. A droite toute !

Votre foire d'empoigne est d'autant plus suspecte qu'avec le Gouvernement vous pratiquez l'indignation à géométrie variable, ainsi que le relèvent pertinemment certains journalistes.

C'est le cas de Georges Montaron qui écrit, dans *Témoignage Chrétien* : « Et que dire de Duvalier et de ses tontons macoutes dont les mains sont rouges de sang qui coule des jours heureux sur la Côte d'Azur, et de Bokassa, le ministre empereur de Centre-Afrique qu'on accueillait avec tant de déférence. »

**M. Eric Raoult.** Et la Stasi ?

**M. Georges Hage.** « Non vraiment, les dirigeants ont, face aux "terroristes" une attitude bien sélective. »

J'observerai pour ma part, s'agissant du sinistre Duvalier, que, accueilli par Laurent Fabius, alors Premier ministre, il a vu sans coup férir son bail automatiquement reconduit et son exil doré confirmé par Jacques Chirac, toute honte bue, sous la cohabitation.

**M. Eric Raoult.** Et Castro, monsieur Hage !

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Il est à Cuba !

**M. Eric Raoult.** Et Honecker ?

**M. Georges Hage.** Et je me demande : existerait-il un terrorisme à visage humain qui permettrait de réhabiliter d'anciens O.A.S. condamnés à mort pour avoir tué des enfants, tenté d'assassiner de Gaulle, et de les laisser ainsi devenir députés européens d'extrême droite ?

Qui a protesté contre les visites en France du premier ministre israélien dont le gouvernement, jour après jour, répond par la violence et la mort d'adolescents à l'espoir d'indépendance du peuple palestinien ?

**M. Robert-André Vivien.** Un peu de pudeur !

**M. Georges Hage.** En lieu et place d'une guerre propre - c'était promis - ...

**M. Jean-Louis Goeduff.** Il n'y a pas de guerre propre !

**M. Georges Hage.** ... à l'esthétique chirurgicale -, la terreur s'est abattue sur des dizaines de milliers d'enfants et de femmes, morts sous les bombes, il y a juste un an, dans une guerre du Golfe que seuls, en tant que groupe, les communistes ont condamnée.

Qui nierait que la France en soit sortie affaiblie diplomatiquement, alors qu'on attend d'elle une intervention permanente pour un règlement global sur la base des résolutions de l'O.N.U. ? Obtenir le retrait d'Israël de tous les territoires occupés, la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien, avec pour tous les Etats de la région - y compris Israël et l'Etat palestinien - des frontières sûres et reconnues, c'est la voix de la sagesse et l'intérêt de tous les peuples.

Pour autant, si la campagne médiatique, greffée sur ce qui est au fond un non-événement, a pu prendre de telles proportions, c'est évidemment que le pouvoir traverse une crise de confiance sans précédent et que l'affaire Habache, qui n'eût été en d'autres circonstances qu'une péripétie, a joué le rôle de révélateur.

S'il y a divorce entre le pouvoir et l'opinion, c'est à la politique de droite menée en ce pays qu'on le doit et non à une obsession de la presse ou à quelque campagne perfidement concertée, comme voudrait le faire accroire le Président de la République.

A la source de la fracture, le chômage qui croît sans cesse, les inégalités qui se creusent, les crises qui s'accumulent dans les banlieues, à l'école, à l'hôpital, à la campagne. Bref, la politique que, depuis trop longtemps, les gouvernements successifs appliquent à la France.

Les manœuvres et artifices de diversion se multiplient. Qu'est-ce que les familles, celles qui connaissent les hantises de la misère, les jeunes à la recherche d'un emploi ont à y gagner ? Qu'est-ce que les travailleurs en lutte dans l'automobile, dans les chantiers navals, dans tous les services publics, de la santé au transports, ont à y gagner ? Qu'est-ce que les délocalisés ont à y gagner ? Est-ce que la précarité, la flexibilité et l'exploitation sont le moins du monde en recul ? Les vieilles recettes politiciennes n'ont d'autre objectif que de pérenniser l'austérité et le découragement. Et c'est tout profit pour le patronat.

**M. Raymond Douyère.** C'est excessif !

**M. Georges Hage.** Dix années de blocage et de régression des salaires, d'atteintes au potentiel économique, c'est assez. La vocation de la France n'est pas d'être la seconde d'une Allemagne toute puissante en Europe. Et la solidarité des puissances financières contre les peuples est à l'opposé de l'amitié et de la coopération à égalité de pays à pays.

Contre cette politique de chômage et de casse industrielle, il n'est dans le pays et au Parlement d'autre parti d'opposition que le nôtre.

N'est-ce pas la raison de l'éviction des communistes des médias privés et publics, dans le mépris du pluralisme et du droit d'information de tous les Français ? Oui, que nous soyons les seuls, dans le pays et au Parlement, à opposer une action hostile à cette politique n'est-ce pas la raison de notre éviction ?

Cette tempête dans un verre d'eau qui ébranle l'Etat souligne les dimensions politiques de la crise.

**M. Francis Delattre.** Vous avez déjà été meilleur !

**M. Georges Hage.** Les scandales à répétition, avant et depuis la loi d'amnistie du 15 janvier 1990, contre laquelle seuls, en tant que groupe, les députés communistes avaient voté, ont amplifié le désaveu, le dégoût de la politique parmi ceux qui sont attachés à des valeurs républicaines. Cette dégradation laisse le champ libre à toutes les démagogues.

La promotion officielle de Le Pen et du Front national pour servir de repoussoir est une évidence admise par tous.

La forte manifestation antiraciste du 25 janvier a puissamment et heureusement condamné sans ambiguïté ce double jeu.

Pourquoi, y disait-on, « de si grandes dents contre les immigrés » ?

Pourquoi tant d'effets de manches gouvernementaux pour, finalement, officialiser les zones de transit ?

Le Front national, ce n'est pas seulement le racisme, c'est un programme de suppression des droits acquis qui s'attaque en premier lieu au S.M.I.C., à la protection sociale, à la gratuité scolaire, c'est un programme de privatisation sur toute

la ligne. Quand il était représenté au Parlement, le Front national n'a pas plus condamné le Marché unique européen que la politique de surarmement. Il persévère en ce sens au Parlement européen.

L'écologie : oui ! bien sûr !

Mais le salut par une écologie qui ne serait qu'une « feuille de vigne gouvernementale » pour cacher une pollution que l'on ne saurait voir (*Sourires*) ou qui rejoindrait par des sentiers verdoyants une droite amie des pollueurs, c'est encore politicien et ce n'est pas crédible.

Aujourd'hui, le discrédit moral joint au discrédit politique a placé le parti socialiste en dessous du seuil de crédibilité. Et naturellement, la droite en profite qui voudrait revenir en force, pour privatiser tous azimuts, pour imposer davantage le joug de l'austérité.

Je ne suis pas de ceux qui se réjouissent à une messe d'enterrement. Je pense aux travailleurs, à mon pays. Ce sont eux qui ont le plus à perdre. Ce n'est pas en continuant à frapper les mêmes au profit d'une minorité qu'on peut mobiliser et battre la droite !

Pourtant, l'avenir n'est pas à droite.

Le capitalisme triomphant dans sa solitude d'aujourd'hui n'est pas la jeunesse du monde.

L'avenir, ne vous déplaît, est plus que jamais à gauche (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*), plus que jamais au socialisme, dans le monde, en Europe et en France.

**M. Albert Facon.** Merci !

**M. Francis Delattre.** Mais même les Roumains n'y croient plus !

**M. Georges Hage.** Il faut écouter les salariés et les syndicats, les élus locaux et la population pour une véritable alternative populaire.

Il est possible d'engager une politique de croissance nationale pour la justice sociale et l'emploi avec des coopérations européennes, ainsi que mon ami Jean-Claude Gayssot le démontrait ici-même vendredi dernier.

Je pense aux jeunes, à ceux qui ont dix-huit ans et qui, pour la première fois, ont le droit de voter. Ils hésitent : les magouilles, les scandales, le fric pourrissant la politique les dégoûtent. Voter leur semble dérisoire.

Il y a soixante ans, c'était la montée du fascisme, du racisme officiel et de la haine antisémite sur fond de crise, de misère et de chômage.

Et si pourtant je suis toujours prêt, malgré tout, à crier : « vive la politique ! », c'est que l'expérience souligne qu'on est toujours engagé. Qui, en toute bonne foi, se refuse à choisir, laisse l'autre choisir à sa place et se servir de lui.

La politique, ce n'est pas se reconnaître dans tel ou tel individu, c'est s'engager pour ce que l'on croit juste.

On chercherait à dégoûter les jeunes d'être des citoyens, à leur faire mépriser un des moyens dont ils disposent pour changer la vie que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Non, la politique, ce n'est pas « ringard » !

Les députés communistes ont réclamé du Premier ministre qu'il engage sa responsabilité en posant la question de confiance. Si vous l'aviez fait, madame le Premier ministre, je le répète avec force en leur nom, ils auraient alors pu exprimer clairement leur rejet de la politique gouvernementale.

Le conseil des ministres, se conformant à l'astuce présidentielle - astuce dont il faudrait cesser à tout jamais d'admirer le génie - s'y est refusé par une manœuvre sans gloire.

Les députés communistes ne sont point dupes de ce vrai duo et ce faux duel. L'hypocrisie, monsieur Barrot, n'est point du côté des communistes !

Ils ne voteront pas cette motion, plus proche de la mauvaise comédie que de *Ruy Blas*. (*Sourires*) Ils continueront d'agir pour que se rassemblent les millions de femmes et d'hommes. Ils n'ont pas peur de se présenter devant les électeurs.

Rien ne changera dans ce pays sans une mobilisation de toutes les forces populaires et sans un parti communiste plus fort.

**M. Thierry Mandon.** Mais mobilisez-les !

**M. Georges Hage.** Le 22 mars, tous les citoyens vont pouvoir s'exprimer directement, par le suffrage universel, qui leur offrira l'occasion d'une véritable censure.

Le bulletin de vote sera un moyen de lutte et d'espoir significatif pour appeler une autre politique.

Madame le Premier ministre, parmi ceux qui ne voteront pas la censure, il y aura donc les députés socialistes, astucieusement contraints, pour un jour, à l'unanimité de façade, et il y aura nous, les communistes, qui incarnons en France l'opposition de gauche.

J'ai rappelé que cette motion de censure donnait lieu à des manœuvres peu reluisantes du Gouvernement et de la droite. Les députés communistes, que sans tarder je vais rejoindre, les rejettent. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. André Santini.** Où sont-ils ?

**M. Arthur Dehaine.** Ils sont partis !

**M. Charles Ehmann.** Ils sont à Moscou !

**M. Georges Hage.** La rose aux travailleurs, c'est nous qui la proposons. Le poing au capital, c'est nous qui le brandissons.

**M. Arthur Dehaine.** Que fait-on des épines ?

**M. le président.** La parole est à M. André Santini.

**M. André Santini.** Madame le Premier ministre, la France évolue dans un étrange anachronisme. Le monde tremble, bouge, se transforme. Des pays sombrent dans l'anarchie, s'enfoncent dans le sous-développement ou souffrent de dictature. D'autres retrouvent la liberté, font le difficile apprentissage de la démocratie, - d'une démocratie bien fragile -, réapprennent ou découvrent le travail. Même la Corée du Nord bouge !

La France, elle, à l'image de l'Albanie, est paralysée, tétanisée. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Alors que nous la voulons forte, respectée, entreprenante et responsable, vous l'avez affaiblie, déconsidérée, rendue apathique et prétentieuse.

La France n'est plus la France qu'à travers les spectacles organisés et les rhétoriques fuligineuses. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il faut de la distance pour en admirer les contours. Tacite savait déjà que l'éloignement augmente le prestige.

Alors que, à l'extérieur comme à l'intérieur, il faut parler et agir avec clarté, réalisme, lucidité et courage, vous donnez de notre pays l'image de la complaisance, de l'ambiguïté, de l'hésitation et du renoncement.

Nos alliés doutent de notre sincérité, nos adversaires ricangent de notre insistance, nos amis se défont de notre fidélité.

L'influence de la France dans le monde risque d'être bientôt circonscrite à celle du charme latin. En effet, la France, sur la scène internationale, s'est déconsidérée.

Je m'étonne d'ailleurs qu'on se soit étonné de la « non-affaire » Habache. Je crains qu'elle ne soit, hélas ! non un aboutissement, mais une péripétie supplémentaire du déclin croissant de notre crédibilité et de notre autorité auprès de la communauté internationale.

Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'un des plus grands humanistes de notre temps, chef du terrorisme international, puisse concevoir tout naturellement de se sentir en France comme chez lui.

Eh bien moi, je défends le Premier ministre ! Mme Cresson a, dans ce contexte, parfaitement raison de minimiser ce non-incident et de fustiger cette méchante opposition qui fait des misères à ce pauvre M. Habache, nouvelle victime du pays des droits de l'homme.

On m'a signalé d'ailleurs que M. Kadhafi serait au plus mal et, sur le point de mourir de rire, demandera bientôt l'assistance médicale de la France. (*Rires sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Le débat est ailleurs.

Madame le Premier ministre, nous ne vous reprochons même pas cette non-affaire : elle s'inscrit inéluctablement dans un processus bien plus grave, celui de la déliquescence de l'Etat socialiste.

De la timidité de notre engagement dans la guerre du Golfe à votre lamentable attitude lors du putsch en Union soviétique en passant par notre incapacité à protéger efficacement sur notre territoire un opposant iranien et notre capacité paradoxale à tourner la page dans l'attentat contre le DC 10 d'U.T.A., tout est marqué du signe de l'ambiguïté, du faux-semblant, de l'hésitation et, au bout du compte, du mauvais choix. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Vous voyez le mur, mais vous appuyez sur l'accélérateur.

Tant de fautes en si peu de temps !

Voilà ce qui devrait vous interpeller : l'Etat socialiste part en lambeaux, vous n'exercez aucune autorité sur un gouvernement pléthorique, et même sans barreur, pour reprendre une expression chère à M. Dumas.

**M. Arthur Dehaine.** Et quel que soit le temps !

**M. André Santini.** Pourtant, le pouvoir socialiste demeure imperturbable, tant son insuffisance lui sert de principe moteur.

Comme votre tâche doit être difficile, madame. Votre propre doute irait presque jusqu'à nous faire douter nous-mêmes : devons-nous vous condamner ou vous plaindre ?

Sur le plan intérieur, le pays traverse une crise morale, politique, économique et civique.

Sans grand dessein, à la différence d'une Allemagne qui remonte en puissance, et qui sans doute nous aime bien, ou d'un Japon plus déterminé et plus conquérant que jamais, la France se complait un peu plus chaque jour dans la médiocrité et la mièvrerie du fait divers.

Au moment où l'on doit tenir un discours de vérité, faisant appel au courage, à l'initiative et à la mobilisation, où l'on doit adopter une attitude ferme et rigoureuse, nous perdons le sens critique et cédon à la facilité, au mythe égalitaire, à l'angélisme.

Démocratie et richesses se méritent.

La démocratie ne peut véritablement s'exercer et la prospérité se gagner que dans un Etat fort, respecté et exemplaire, servi par une administration disciplinée, proche des préoccupations du citoyen.

De la démocratie « paisible et réfléchie » que le Président de la République appelle de ses vœux, le socialisme a fait une France cool, relax, adepte du *cocooning* et du *cosy*, une France avachie et paresseuse. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Que l'Etat n'exerce plus son autorité n'est pas nouveau. Le pouvoir socialiste a fait ce qu'il fallait pour cela en formant, plaçant et promouvant des militants plutôt que des serviteurs de l'Etat. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

La fidélité au parti a servi de compétence à beaucoup mais elle a découragé les talents.

**M. Jean Le Garrec.** Vous n'en croyez pas un mot !

**M. André Santini.** Mais la « non-affaire » Habache a révélé un nouvel aspect de l'Etat socialiste que François Léotard a mis en évidence, vendredi dernier : il y a d'un côté le pouvoir, exercé par une bande de copains - le Gouvernement « Tu-vas-bien ? » - et, de l'autre, la responsabilité, assumée, faut-il en conclure, par les hauts fonctionnaires de la « République des directeurs », chacun travaillant et décidant de son côté. C'est « L'Etat sympa » en quelque sorte !

L'Université n'avait enseigné d'autres principes républicains où la responsabilité avait une signification et une logique, où la morale n'était pas absente de l'exercice du pouvoir.

C'est une raison supplémentaire de faire l'économie d'un gouvernement qui ne sert à rien, puisqu'il estime ne pas avoir de comptes à rendre.

Désabusés et désemparés, les Français n'ont plus confiance, plus confiance dans l'Etat et ses institutions dont les rouages sont grippés et l'autorité bafouée, dans un gouvernement qui, pour masquer son manque d'objectifs et de stratégie, légifère à tour de bras et légifère mal, comme le lui reproche régulièrement le Conseil d'Etat.

Ce n'est plus l'Etat de droit, mais l'Etat du roi.

A la crise de l'Etat, s'ajoute une crise de la société, qui ressent comme autant de fatalités inexorables le chômage, l'immigration, la faillite de l'école, le déclin de notre appareil de santé, le mauvais fonctionnement de la justice.

La crise morale, enfin, s'attaque aux fondements de notre démocratie, en favorisant l'abstention et la montée des extrémismes, dont le chef de l'Etat, de plus en plus isolé, fait le meilleur garant de son maintien au pouvoir.

Pire, ce climat délétère, ponctué d'affaires, écarte dans l'opinion l'idée que l'éthique et la politique peuvent se nourrir l'une de l'autre.

Le citoyen devient cynique et se rappelle ce dialogue de Shakespeare : « Troisième pêcheur : "Je ne demande comment les poissons vivent dans la mer ?" Premier pêcheur : "Mais comme les hommes sur la terre : les gros mangent les petits". »

Le « j'y-suis-j'y-reste » n'est pas une fin en soi, encore moins un thème mobilisateur. Edouard Balladur l'a rappelé : « la façon dont on exerce le pouvoir et ce que l'on en fait compte davantage ».

Vous avez dit censure ? Votre propre camp doute de sa pérennité, sans parler de vos alliés communistes qui se sont fait peur, en affirmant qu'ils n'auraient pas voté la confiance, si elle avait été demandée.

La confiance ? Encore une notion introuvable !

Vous avez dit censure ? C'est M. Cambacérès qui démissionne du P.S. après avoir constaté la coupure du socialisme avec le peuple, comme M. Vidal, qui dénonce ce même éloignement des réalités. Lisez Max Gallo ou Thierry Pfister, qui n'étaient pas suspects d'être des hommes de droite !

Vous avez dit censure ? C'est M. Auroux, M. Poperen, Mme Trautman, M. Charasse qui refusent de porter vos couleurs. C'est France unie ou Génération écologie avec qui vous vous brouillez au prix des désaccords électoraux. Seule Mme Guigou, par fraîcheur ou naïveté, fait encore semblant d'y croire.

**M. Jean-Michel Ferrand.** Pas pour longtemps !

**M. Pierre Santini.** Ce sont encore les enseignants, vos troupes les plus fidèles et qui, bien souvent, constituent vos cadres, dont un récent sondage annonce la désertion.

La moitié de vos électeurs vous a quittée, madame le Premier ministre, l'autre moitié fait ses valises, et les dimanches noirs succèdent aux dimanches noirs en attendant les idées de mars.

Vous avez dit censure ? Comme on ne tire pas sur une ambulance, nous ne mitraillerons pas un corbillard. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Vous n'avez plus de majorité mais vous refusez l'évidence, en vous crispant sur les apparences d'un pouvoir qui vous échappe chaque jour un peu plus.

En de telles circonstances, parce qu'il avait de l'Etat et de l'honneur du pays une haute idée, un de Gaulle en aurait appuyé au peuple. A ce même peuple qui vous le demande aujourd'hui, allez-vous reprocher, à lui aussi, une impatience dont vous avez quelque peu hâtivement et imprudemment soupçonné l'opposition ?

En vous disant la vérité, l'opposition n'a fait qu'anticiper le verdict du peuple et, en cela, elle a fait son devoir.

En réalité, vous êtes déjà censurée : à force de jouer avec les Français, ils vous demandent d'arrêter le massacre.

Nous débattons, telle l'assemblée des muets » de l'an VIII, d'une non-censure face au non-gouvernement, une équipe sous perfusion, je n'ose pas dire sous transfusion.

Evitons un nouveau scandale médical : débranchez avant la rue Delors. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*) Rendez un dernier service à la France, madame le Premier ministre : en rendant la parole au peuple, redonnez-lui la République.

L'honneur de l'opposition aura été de vous l'avoir demandé solennellement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

**M. le président.** La parole est à M. Jean Auroux.

**M. Charles Ehrmann.** Ça va être dur !

**M. Patrick Balkany.** Dur pour lui !

**M. Jean-Pierre Beaumier.** Il ne pourra pas faire plus mal que M. Méhaignerie !

**M. Jean Auroux.** Monsieur le président, madame le Premier ministre, mes chers collègues, les conclusions de M. Santini ont été singulières à défaut d'être surprenantes. Je commencerai néanmoins mon propos comme je l'avais prévu.

En mai 1931, lorsque j'ai pris mes fonctions de ministre du travail, il planait dans mon bureau de la rue de Grenelle le souvenir tragique d'un homme de bien, retrouvé mort dans un étang. (*Murmures sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République.*) Aujourd'hui encore, cette mort d'un ministre en exercice reste un lourd mystère (*Exclamations sur les mêmes bancs*)...

**M. Charles Ehrmann.** C'est mauvais !

**M. Arthur Dehaine.** Provocateur !

**M. Jean-Louis Gossduff.** Vous êtes nul ! Ce n'est pas digne d'un président de groupe !

**M. Jean Auroux.** ... sans commune mesure avec les quelques heures passées par un dirigeant palestinien malade dans un hôpital de la Croix-Rouge, au moment même où se noue enfin ce dialogue entre les peuples du Moyen-Orient que souhaitait François Mitterrand lors de son discours à la Knesset.

Il faudra bien un jour tourner la page de ces conflits pour qu'enfin s'achèvent les pratiques intolérables du terrorisme que nous condamnons tous avec la même fermeté.

**M. Patrick Balkany.** Mais oui !

**M. Jean Auroux.** L'opposition en mal de projet, d'unité et de primaires présidentielles que nous attendons avec un intérêt égal à l'impatience de M. Chirac et à l'inquiétude de M. Giscard d'Estaing, était en quête de prétexte pour tenter de déstabiliser le Gouvernement...

**M. Gérard Chasseguet.** Il se déstabilise tout seul !

**M. Jean Auroux.** ... et de faire oublier les mesures positives que prend, avec conviction, semaine après semaine, un Premier ministre courageux et désintéressé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Une affaire malheureuse - mais désormais clarifiée et sanctionnée - hypérophisée par la facilité médiatique, fournit à la droite l'occasion d'une campagne démesurée contre le Gouvernement et la majorité présidentielle...

**M. Charles Ehrmann.** On n'avait pas besoin de ça !

**M. Jean Auroux.** ... au nom, naturellement, de la défense de la République et des valeurs républicaines dont personne n'a le monopole ici et sûrement pas la droite qui pense plus souvent et plus facilement « privé » que « public ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'opposition aura du mal à emporter la conviction générale...

**M. Jean-Louis Gossduff.** La majorité ne représente plus que 20 p. 100 des voix aujourd'hui !

**M. Jean Auroux.** ... de sa capacité d'union, de sa compétence gestionnaire et de son incomparable vertu, elle qui ne s'est pas, massivement, associée à nos textes législatifs sur la moralisation de la vie publique. (*Très bien ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alain Bunnet.** Très bon rappel !

**M. Francis Delattre.** menteur !

**M. Gérard Chasseguet.** Vous pouvez parler de moralité !

**M. Jean Auroux.** Quoi que nous ayons pu entendre dans les interventions précédentes, en réalité ce ne sont pas les méthodes de gouvernement qui sont en cause aujourd'hui, ...

**M. Arthur Dehaine.** Si !

**M. Jean Auroux.** ... ce sont les acquis et les réformes de la gauche que la droite veut censurer. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Patrick Balkany.** Les acquis, c'est le chômage !

**M. Jean Auroux.** Il est vrai que nous n'avons pas tout fait et que nous n'avons sans doute pas valorisé suffisamment les acquis économiques, ...

**M. Patrick Balkany.** Parlez-en aux trois millions de chômeurs !

**M. Jean Auroux.** ... sociaux, institutionnels et culturels de près de dix ans de gestion assumés avec responsabilité malgré le poids d'un héritage conservateur. (*Bruit et protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*) et d'une conjoncture mondiale difficile. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean-Luc Reitzer.** Lamentable !

**M. Jean-Yves Chamard.** Et les scandales ?

**M. Jean Auroux.** Ce débat, comme la campagne électorale qui s'ouvre, est l'occasion de rappeler ici, après Laurent Fabius vendredi dernier, la somme législative historique accomplie par nous depuis 1981.

**M. Arthur Dehaine.** La loi d'amnistie ?

**M. Jean Auroux.** C'est notre fierté de socialiste, de radical de gauche, de membre de la majorité présidentielle, ...

**M. Patrick Balkany.** Et les communistes ?

**M. Francis Delattre.** Vous avez oublié Soisson !

**M. Jean Auroux.** ... d'avoir, auprès de François Mitterrand, voté des lois de liberté, de solidarité, de modernisation économique et sociale et d'avoir soutenu une action politique exemplaire qui contribue à notre rang, à notre rayonnement, à la paix en Europe et dans le monde.

Nous n'avons pas l'intention de nous laisser enfermer dans ce brouillage politico-médiatique...

**M. Jean-Louis Gossduff.** Les électeurs ne vous croient plus !

**M. Jean Auroux.** ... et nous saurons rappeler avec force aux Français, au-delà de cette enceinte, les acquis de la gauche, les menaces de la droite et nos réformes à venir.

**M. Jean-Luc Reitzer.** Personne ne vous croit plus !

**M. Jean Auroux.** Messieurs de l'opposition, nous sommes fiers de nos lois de liberté, comme celles - au nombre de vingt-deux, que vous n'avez pas votées - qui organisent la décentralisation et le statut de l'élu, ou comme ces lois qui ont accordé, contre votre volonté, le droit d'expression dans l'entreprise ou sur les ondes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Arthur Dehaine.** C'est de l'autosatisfaction !

**M. Jean Auroux.** Nous sommes fiers de nos lois et de notre politique de solidarité que vous n'avez que bien rarement soutenues.

**M. Francis Delattre.** C'est un échec !

**M. Jean Auroux.** Quelques exemples vous seront utiles.

**M. Jean-Louis Gossduff.** Trois millions de chômeurs !

**M. Jean Auroux.** Je pense d'abord à l'impôt de solidarité sur les grandes fortunes, qui ne touche encoie qu'à peine 200 000 personnes, dont certaines siègent à droite de cet hémicycle alors qu'il n'y en a point à gauche ! (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Gérard Chasseguet.** Tapie !

**M. Jean Auroux.** Je cite encore la contribution sociale généralisée, le revenu minimum d'insertion, auquel le budget a consacré plus de 16 milliards de francs en 1991, la réduction de la T.V.A., notamment sur les produits de première nécessité, la diminution de la taxe d'habitation pour les plus modestes, la mise en place d'une fiscalité départementale plus juste, fondée sur le revenu, comme d'ailleurs, désormais, les cotisations sociales agricoles.

J'y ajoute le soutien à l'épargne populaire : on compte aujourd'hui 9 millions de plans d'épargne populaire, exonérés d'impôts et, si j'ose dire, d'inflation, donnant même droit à

une prime pour ceux qui ne sont pas imposables et qui ont permis de collecter, l'année dernière, près de 160 milliards de francs.

Le dernier exemple de cette solidarité active, que vous n'avez ni initiée ni soutenue, je la trouve dans la dotation de solidarité urbaine et la dotation de développement rural...

**M. Patrick Balkany.** Parlons-en !

**M. Jean Auroux.** ... qui accompagnent une authentique volonté d'aménagement du territoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Nous sommes fiers des progrès réalisés en matière de protection sociale, notre système étant sans doute un des meilleurs du monde, alors que l'on sait bien, mesdames, messieurs de l'opposition, que vous avez de la matière une vision beaucoup plus marchande et plus lucrative. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jean Auroux.** Faut-il citer la retraite à soixante ans par répartition, ...

**M. Jean-Louis Gosduff.** Et Urba ?

**M. Jean Auroux.** ... la défense de la sécurité sociale ; une politique active en faveur des personnes âgées ou handicapées qui sont en France parmi les mieux traitées d'Europe ; la protection des consommateurs, notamment les plus âgés ou les plus modestes, contre le surendettement ; l'amélioration, récente encore, que la droite n'a pas soutenue, de la situation des veuves de guerre...

**M. Arthur Dehaine.** Et les veuves civiles ?

**M. Jean-Yves Chamard.** Et l'indexation des retraites ?

**M. Jean Auroux.** ... ainsi que la mise en place, dès cette année, d'un fonds de solidarité pour les anciens d'Afrique du Nord en difficulté (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), et d'un système de préretraite pour les agriculteurs ?

**M. René Couvaines.** Vous les avez ruinés !

**M. Jean Auroux.** Nous sommes fiers enfin - malgré d'inévitables lacunes et les nombreuses résistances rencontrées - d'avoir réconcilié les Français et l'entreprise : les nouveaux droits des travailleurs, la cinquième semaine de congés payés, les trente-neuf heures de travail hebdomadaires n'ont pas empêché - malgré les vives protestations de la droite à l'époque - la France d'être aujourd'hui la quatrième puissance économique du monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Arthur Dehaine.** Et la première pour le chômage !

**M. Jean Auroux.** Bien au contraire, nous croyons qu'il faut continuer avec fidélité et conviction dans cette voie...

**M. Jean-Yves Chamard.** Les Français ne partagent pas vos convictions !

**M. Arthur Dehaine.** Ni les députés !

**M. Jean Auroux.** ... dont je n'ai donné que quelques exemples ; il y en aurait beaucoup d'autres.

A cet égard, madame le Premier ministre, vous savez que, comme vous, nous sommes attachés à la retraite à soixante ans, fondamentalement par répartition, une retraite encore perfectible en matière de réversion. Par ailleurs, vous connaissez notre disponibilité pour examiner prochainement un texte de loi relatif à la dépendance des personnes âgées.

**M. Jean Le Garrec.** Très bien !

**M. Jean Auroux.** Vous connaissez aussi notre grande réserve pour toute évolution autre que contractuelle - et strictement encadrée compte tenu des rapports de force actuels - concernant le travail de nuit des femmes et le travail du dimanche dont certains, à droite, disent bien imprudemment qu'il créerait des emplois. Notre société libérée et éclatée n'a pas besoin aujourd'hui de ce que j'appellerai une « désynchronisation sociale » préjudiciable à l'équilibre individuel comme à la cohésion familiale, à la vie associative, culturelle

ou syndicale. Une société a besoin d'autres rendez-vous que ceux des médias audiovisuels et d'autres qualités de dialogue que les sondages, ...

**M. Jean-Louis Gosduff.** Parce qu'ils ne sont pas en votre faveur !

**M. Jean Auroux.** ... les télécommunications ou les colloques. Notre société est certes perfectible en matière de justice sociale, mais cette justice n'est rien sans la chaleur et l'authenticité des relations humaines qui, seules, peuvent dépasser les considérations de fortune, de race ou de religion. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Notre premier souci, notre souci commun est le chômage (« Ah ! ») sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre). Chacun, et pas seulement le gouvernement, y a sa part de responsabilité :

**M. Jean-Louis Debré.** Vous réussissez bien !

**M. Jean Auroux.** ... les consommateurs, les producteurs, les formateurs et surtout les entrepreneurs...

**M. Jean-Louis Gosduff.** Faites le procès des entrepreneurs ; ils se souviendront de vous !

**M. Jean Auroux.** ... qui ont vu leurs environnement social et fiscal largement amélioré en dix ans avec une monnaie et une politique économique saines et stables et dont nous souhaiterions qu'ils soient parfois un peu plus entreprenants.

Peut-être est-il utile de rappeler que le secteur public devrait se distinguer par l'exemplarité plutôt que par la banalité ?

Peut-être est-il opportun de rappeler que, dans le cadre du pluralisme économique, il existe aussi ce vaste chantier encore mal exploré, mal exploité et mal modernisé du secteur mutualiste, coopératif et de l'économie sociale en général.

**M. Alain Calmat.** Très bien !

**M. Jean Auroux.** Puisque les libéraux n'entreprennent pas, pourquoi les forces de travail ne sauraient-elles pas se retrouver pour faire une démonstration qu'on attend ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Charles Ehrmann.** C'est ce qu'on attend de vous depuis dix ans !

**M. Jean Auroux.** Nous sommes également disponibles pour de nouveaux progrès démocratiques en matière de justice, qui doit conjuguer indépendance et impartialité, ...

**M. Jean-Louis Gosduff.** On entend cela depuis dix ans !

**M. Arthur Dehaine.** Paroles, paroles !

**M. Jean Auroux.** ... pour protéger, dans le cadre du droit, la société et l'individu. Est-il juste qu'une procédure d'instruction occupe dix pages dans la presse et que le non-lieu y tienne dix lignes ?

**M. Alain Calmat.** Bravo !

**M. Jean Auroux.** Quant au pouvoir médiatique, il faudra en débattre et peut-être un jour en faire un élément de notre loi fondamentale.

Je pose simplement le problème : est-il plus important aujourd'hui d'avoir une carte de presse ou un mandat de député élu au suffrage universel pour pouvoir s'adresser aux citoyens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Combien de nos 577 collègues de cette assemblée n'auront jamais eu accès à une émission de radio ou de télévision nationale pendant la durée de leur mandat ?

**M. Michel Péricard et M. Roland Nungesser.** C'est vrai !

**M. Jean Auroux.** Et pourtant, chacun de nous, dans notre diversité, n'a-t-il pas, outre sa légitimité démocratique, autant de capacité d'expertise, vécue sur le terrain, que certains commentateurs jamais remis en cause par le suffrage ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Francis Delattre.** Très bien !

**M. Jean Auroux.** En conclusion, madame le Premier ministre, ce que tente aujourd'hui une opposition minoritaire et divisée...

**M. Patrick Balkany.** Minoritaire ? - c'est vous qui le dites !

**M. Jean Auroux.** ... c'est de censurer tous nos acquis sociaux depuis dix ans, c'est de censurer la place, le rôle et la légitimité de l'Etat et de la fonction publique dans la nation ; c'est aussi de censurer la poursuite des réformes de progrès que nous avons relancées depuis 1988.

La bonne santé économique de la France nous permet d'aller de l'avant sur le plan social, d'y associer toutes les femmes et tous les hommes de progrès qui ne souhaitent pas une régression sociale brutale avec le Front national...

**M. Charles Ehrmann.** C'est vous qui l'avez fait !

**M. Jean Auroux.** ... ou insidieuse avec la droite classique. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Francis Delattre.** Pas de leçons !

**M. Jean Auroux.** La France doit, dans l'Europe qui se construit, rester un pays de progrès. C'est pourquoi vous pouvez compter sur notre soutien fidèle et actif, comme les Français qui savent où se trouvent ceux qui les défendent avec lucidité et responsabilité.

**M. Charles Ehrmann.** Il n'y en a pas beaucoup qui savent !

**M. Gérard Chasseguet.** Avec 20 p. 100 des voix !

**M. Jean Auroux.** Quant à vous, messieurs les censeurs d'un jour, bonsoir ! (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Michel Dubernard.

**M. Jean-Michel Dubernard.** Monsieur le président, mes chers collègues, nous sommes une fois de plus convoqués pour rien !

**M. Alain Bonnet.** La faute à qui ?

**M. Jean-Michel Dubernard.** Nous en sommes, une fois encore, réduits à jouer les utilités de la République et à servir de figurants dans cette nouvelle farce miterrandienne ! Si j'utilise le mot « farce », c'est parce que c'est celui choisi par *Die Zeit* pour caractériser le grand événement dont s'occupe aujourd'hui le microcosme.

Déconsidéré, désavoué par des citoyens qui ne sont plus dupes, le locataire affaibli de l'Elysée tente de déguiser l'incurie de son gouvernement par un ultime tour de passe-passe parlementaire. Or, comme la motion de censure dont on voudrait aujourd'hui nous faire débattre n'a aucune chance d'être votée, c'est l'ensemble de la représentation nationale qui est ainsi vouée aux sarcasmes d'une opinion excédée.

**M. Jean-Pierre Michel.** Qui l'a déposée cette motion ?

**M. Jean-Michel Dubernard.** Cette motion ne sera pas votée, disais-je. En effet, les députés communistes tremblent trop d'avoir à affronter les électeurs pour mépriser l'ultime emploi qui leur reste : celui d'auxiliaires serviles et dérisoires du parti socialiste. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

En effet, les députés socialistes, de quelque obédience qu'ils se réclament, n'oseront pas encore - oseront-ils jamais ? - se rebeller contre l'idole crépusculaire à laquelle ils doivent tout ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous sommes donc les dindons obligés...

**M. Didier Migaud.** Les dindons, sûrement !

**M. Jean-Michel Dubernard.** ... de cette médiocre farce et le Président le plus anti-parlementaire que notre République ait connu pourra se vanter d'avoir une nouvelle fois rabaisé les représentants du peuple.

Mais foin de cette session extraordinaire d'hypocrisie, de mimes et de simagrées. Notre pays mérite mieux !

C'est en fait un retour réel devant les électeurs qui serait nécessaire si nous voulions arracher la nation à la gangue d'ennui et de désarroi qui l'emprisonne... (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Bernard Poinant.** Vous n'avez qu'à redémisionner. Vous avez vu ce que ça donne !

**M. Jean-Michel Dubernard.** ... et non plus les emportements feints, les vociférations télévisuelles et autres effets de paupières qui rendent les hommes politiques tout juste semblables aux marionnettes qui les brocardent...

**M. Alain Calmat.** Vous en êtes !

**M. Jean-Michel Dubernard.** ... et non plus la médecine molièreque des motions de censure impotentes et des torses bombés sur commande, et non pas le projet hypocrite d'une auto-dissolution dont on voit bien qu'elle n'est pas vraiment proposée, dont on ne veut surtout pas qu'elle se produise !

La France est malade d'ennui !

**M. Alain Bonnet.** Mais non !

**M. Jean-Michel Dubernard.** Or il n'y a pas de déprime spontanée. Le spleen des Français provient à l'évidence des maux organiques qui grèvent le pays : l'absence de volonté politique au sommet de l'Etat, l'inefficacité des institutions et la paralysie des structures administratives, le déficit tragique de la formation des jeunes qui entraîne inévitablement la montée du chômage, l'expansion incontrôlée et malade de nos agglomérations urbaines ; les carcans anachroniques qui asphyxient nos entreprises ; enfin, à l'extérieur, la perte de cohérence et de grandeur de toute notre diplomatie.

La France, dont on nous assure ici qu'elle est le phare de l'Europe, est moquée, raillée, chaque jour dans les grands quotidiens de nos voisins. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Didier Migaud.** Quand on vous entend, oui !

**M. Jean-Michel Dubernard.** L'Europe de Maastricht, osons le dire, n'est pas l'Europe de M. Mitterrand : nos autres partenaires, et singulièrement l'Allemagne, ont au moins autant que nous œuvré pour l'établir.

Il y a plus grave : depuis deux ans et demi, vous avez manqué tous les trains de l'histoire. Vous avez amoindri notre crédit en Allemagne en allant discuter de l'identité est-allemande avec le misérable Egon Krenz. Vous avez lâché comme jamais un pays ami, le Liban, dans les bras d'une sombre dictature, le régime syrien. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*) Vous avez démontré votre imprévoyance en ne pouvant envoyer dans le Golfe qu'un porte-avions hémiplegique et des avions sous-équipés, tout juste bons à bombarder par beau temps quelques hangars de munitions. Et malgré toutes vos rodomontades, ni la France ni l'Europe ne sont aujourd'hui présentes à la table des négociations commencées à Madrid.

L'année dernière, on vous vit encore mépriser le président élu de la Russie, Boris Eltsine...

**Mme Christiane Mora.** Il n'était pas encore élu !

**M. Jean-Michel Dubernard.** ... un monsieur Cot allant même jusqu'à lui montrer la porte, puis présenter à la télévision française, comme si elles étaient rassurantes, les missives d'un putchiste éphémère nommé Ianaïev (*Applaudissements sur divers bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française*), puis saluer le retour de M. Mikhaïl Gorbatchev et, aujourd'hui, au bout du compte, couvrir de démonstrations d'amitié tardives et excessives celui précisément que vous repoussiez hier !

Pendant ce temps, l'Afrique francophone se meurt sous l'avalanche de maladies, de tyrannies et de famines, et la Méditerranée espère en vain de nous l'initiative d'un co-développement qui profiterait à tous ses riverains.

**Mme Bernadette Isaac-Sibille.** Très bien !

**M. Jean-Michel Dubernard.** Vous comprendrez alors que la récente tragi-comédie, dont les ricanements et les pleurnicheries de Mme Dufoix furent le morceau de bravoure...

**Mme Marie Jacq.** Quel pauvre type !

**M. Jean-Michel Dubernard.** ... ne nous aient pas étonnés : vous aviez déjà trop montré votre incompétence. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

A côté de cette absence de politique extérieure, comment ne pas voir un gouvernement intérieur critiqué et sans ambition ? A 300 jours du grand marché, la France est toujours cet espace hypercentralisé sur une capitale-Etat où tout est - mal - décidé.

L'éducation nationale gagnée par une paralysie létale s'effondre peu à peu ; la justice, toujours soumise, est ravagée par la pénurie de moyens ; la santé aveuglément corsetée. Et le gouvernement de la France dépend des caprices d'un conseiller ministériel ivre de pouvoir ?

Fort heureusement pour le pays, le temps vous est désormais compté et le moment approche où les citoyens pourront briser net l'élan de votre incurie ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*). Il sera alors nécessaire de réformer les institutions afin de les rendre à la fois plus saines et plus démocratiques. Il faudra rendre à la justice sa pleine et entière indépendance et faire d'elle un pouvoir constitutionnellement établi en supprimant, par exemple, tout lien entre l'exécutif et le Conseil supérieur de la magistrature.

**Mme Bernadette Isaac-Sibille et M. Georges Mearnin.** Très bien !

**M. Jean-Michel Dubernard.** Il faudra pousser plus loin le contrôle légal du financement de la politique et ne plus tolérer, mes chers collègues, que l'Hôtel de Lassay puisse figurer au livre Guinness des records quant au nombre des repas servis ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il faudra réformer l'Etat en mettant enfin en œuvre un nouveau contrat de pouvoir réellement décentralisateur, qui adaptera nos régions aux exigences de la construction européenne et permettra de remettre en marche un appareil administratif trop lourd et trop lent. Dans un même mouvement, nous devons construire un système éducatif multiforme, ennemi des dogmes et définitivement libéré de la rigidité syndicalo-centraliste, qui dotera enfin chacun de nos enfants d'une formation à la fois plus humainement épanouissante et professionnellement efficace.

Alors le chômage des jeunes pourra décliner, chuter, puis disparaître dans un pays mieux équilibré, plus libre et dont les entreprises rencontreront enfin la jeunesse qualifiée dont elles ont tant besoin.

Hélas ! Nous sommes aujourd'hui contraints de subir les affres théâtraux d'une fin de règne sans ambition, sans espoir, sans volonté. Le Président usé s'agace de la moindre question. Le Premier ministre péroré sans agir. Le ministre de l'intérieur savoure - curieux plaisir - le cocktail de son incompétence et de son irresponsabilité. Et le parti socialiste, qui n'a plus ni idéal ni la moindre conscience morale (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), fait chœur en fond de scène, cherchant en vain à donner aux spectateurs-citoyens l'illusion d'une politique digne de la République.

**M. Jean-Pierre Baeumier.** Donneur de leçons !

**M. Jean-Michel Dubernard.** La farce mitterrandienne a trop duré pour abuser encore : rideau ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Yves Dollo.** Vous êtes mûr pour le Front national !

**M. le président.** La parole est à Mme le Premier ministre. (« Rideau ! Rideau ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

**Mme Edith Cresson, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, vendredi, il y a eu débat, un débat attendu. (« Ah ? » sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)

M. Dubernard vient de dire que cette session extraordinaire était une session pour rien.

**M. Bernard Debré.** La preuve, vous êtes là !

**Mme le Premier ministre.** Mais puis-je vous rappeler que vous l'aviez réclamée ? (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**De nombreux députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Nous avons réclamé la question de confiance !

**Mme le Premier ministre.** Je vous ai exposé vendredi dernier les éléments essentiels de ma politique jusqu'à l'échéance des législatives, c'est-à-dire dans 400 jours. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Vous serez partie !

**Mme le Premier ministre.** Vous, mesdames et messieurs de l'opposition - je devrais dire uniquement « messieurs »...

**M. Jean-Louis Debré.** Pourquoi ? Mme Alliot-Marie est là, et elle n'est pas seule !

**Mme le Premier ministre.** Parce que seuls des hommes ont pris la parole !

Vous avez tout critiqué, c'est assez usuel et c'est votre droit ; vous l'avez d'ailleurs souvent fait médiocrement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Bernard Debré.** Et vous ?

**Mme le Premier ministre.** Vous avez tout mélangé (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, de l'Union du centre et Union pour la démocratie française*) et c'est votre faiblesse.

**M. Bernard Debré.** Vous êtes une prétentieuse éphémère !

**Mme le Premier ministre.** Que n'avons-nous entendu ? Je pense notamment au dernier orateur qui, de ce point de vue, s'est tout particulièrement distingué !

Sur M. Habache, tout y est passé : ...

**M. Francis Delettre.** Habache ? Personne ne sait qui c'est !

**Mme le Premier ministre.** ... le feuilleton policier ; la leçon de sociologie administrative et les considérations planétaires ! J'ai même entendu M. Méhaignerie s'en prendre à la Constitution qui concentrait trop les pouvoirs.

**M. Francis Delettre.** Vous, vous êtes à l'abri de tout cela, au moins !

**Mme le Premier ministre.** Faut-il rappeler que cette Constitution, les socialistes ne l'ont pas votée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Vous n'avez rien voulu de bien !

**Mme le Premier ministre.** Nous avons eu droit à l'arc-en-ciel extrêmement chamarré de toutes les attitudes possibles, sans aucune cohérence mais avec énormément d'imagination.

**M. Jean-Louis Debré.** Vous êtes incohérente !

**Mme le Premier ministre.** Certains semblent fébriles parmi vous, au point de vouloir tenir des élections de toutes sortes hors de leur calendrier naturel et habituel.

**M. Patrick Balkany.** Vous n'y êtes pas prête !

**Mme le Premier ministre.** D'autres ont réclamé jusqu'à l'autodissolution de l'Assemblée nationale. (« Chiche ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

**M. Jean-Pierre Baeumier.** Cela n'a pas duré longtemps !

**M. Jean-Louis Debré.** Vous vous accrochez au pouvoir !

**Mme le Premier ministre.** Plus rares sont ceux qui, comme l'autre jour M. Barre à la télévision, sont revenus à la question initiale, même si elle était critiquable sur le plan politique, à savoir la justification humanitaire.

**M. Bernard Debré.** C'est scandaleux ! Il n'y a pas de justification humanitaire !

**Mme le Premier ministre.** M. Barre partage d'ailleurs cette position avec le parti communiste.

On ne peut voir dans le caractère disparate de vos discours que l'absence de toute position commune, l'absence de toute majorité de rechange,...

**M. Jacques Limouzy.** Chiche !

**Mme le Premier ministre.** ... l'absence de tout désir sincère de travailler à l'intérêt général du pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Patrick Balkany.** On va le trouver, le gouvernement de rechange, après une bonne dissolution !

**Mme le Premier ministre.** A quoi tout cela aboutit-il ? A un texte de motion de censure dont j'ai peine à croire que ceux qui l'ont défendu à cette tribune l'aient réellement lu.

**M. Robert-André Vivien.** N'abusez pas de notre patience, madame !

**M. le président.** Monsieur Vivien, s'il vous plaît ! L'après-midi est un peu chaud à ce que je vois ! Il peut y avoir des interruptions. Je pense néanmoins que l'on doit rester dans les limites de la correction.

**Mme le Premier ministre.** Il y a longtemps que j'ai perdu l'habitude de rencontrer ici la correction ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Bernard Debré.** Vous êtes grossière !

**Mme le Premier ministre.** Dans le texte de la motion de censure, on parle de confusion, de fuite devant les responsabilités, d'autorité de l'Etat qui serait atteinte, de résultats économiques négatifs et de crise morale et politique.

**M. Jean-Louis Debré.** Eh oui ! C'est vrai !

**Mme le Premier ministre.** Voilà l'image que vous voulez donner de la France.

**M. Jean-Luc Reitzer.** C'est la vérité !

**Mme le Premier ministre.** Quelle caricature ! Caricature de l'Etat et de son autorité, caricature de la politique économique, caricature de la protection sociale, caricature de nos mœurs politiques.

**M. Jean-Louis Debré.** C'est vous, la caricature !

**Mme le Premier ministre.** Selon vous, l'autorité de l'Etat n'existerait plus.

**M. Bernard Debré.** Vous n'avez aucune autorité !

**Mme le Premier ministre.** Quelle caricature de la part de ceux qui, pour des raisons électorales immédiate...

**M. Arthur Dehaine.** Parlons-en ! Vous n'obtenez plus que 20 p. 100 des voix !

**Mme le Premier ministre.** ...tentent d'oublier les principes élémentaires du fonctionnement de la démocratie...

**M. Patrick Balkany.** Elle passe par l'élection, la démocratie !

**M. Emmanuel Aubert.** Parlez-nous de la France !

**Mme le Premier ministre.** ...ceux qui contestent à tout moment - nous en avons l'habitude depuis 1981 - la légitimité du Gouvernement...

**M. Jean-Yves Chamard.** Ce sont les Français qui la contestent !

**M. Jean-Louis Debré.** Qui est l'auteur du coup d'Etat permanent ?

**Mme le Premier ministre.** ...qui a, ne vous en déplaise, une majorité pour le soutenir et la confiance du Président de la République ! (*« Pas la nôtre ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Ecoutez, madame, 20 p. 100 !

**Mme le Premier ministre.** Le devoir de critiquer son adversaire n'implique pas le droit de dénigrer son pays. (*Brouhaha.*) Ceux qui affaiblissent l'Etat, ceux qui donnent au peuple une image désastreuse de la classe politique, c'est vous !

**M. Robert-André Vivien.** Le Parrain et les mafiosi !

**M. le président.** De qui parlez-vous, monsieur Robert-André Vivien ?

**M. Robert-André Vivien.** Je parle du Président de la République et du Gouvernement. C'est clair, net et précis !

**M. le président.** Il y a des limites à ne pas franchir, monsieur Vivien ! (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) On doit pouvoir, dans cette assemblée, éviter les injures !

**M. Jean-Louis Debré.** Vous êtes un provocateur, monsieur le président !

**M. Jean-Louis Goasduff.** Vous étiez le plus chahuteur des députés de l'hémicycle !

**Mme le Premier ministre.** La vérité, c'est que l'Etat décide, fait respecter les décisions et tient ses engagements.

Vous ne ferez croire à personne qu'un gouvernement qui s'attache à rendre notre industrie nationale plus performante, même si cela déplaît à certains, ...

**M. Arthur Dehaine.** Il est temps !

**Mme le Premier ministre.** ...qui donne corps à la décentralisation, que vous n'avez pas votée (*« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste*), qui met en place les emplois familiaux, qui allège les cotisations sociales à l'embauche des jeunes sans qualification - 27 000 emplois créés en deux mois et demi ! - ...

**M. Jean-Louis Debré.** Vous les avez mis au chômage, les jeunes !

**Mme le Premier ministre.** ...un gouvernement qui équilibre les comptes sociaux (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)...

**M. Jean-Yves Chamard.** Ce n'est pas vrai !

**Mme le Premier ministre.** ...qui redresse le commerce extérieur, qui assure un traitement individualisé aux chômeurs de longue durée, qui pose en termes concrets le problème essentiel de la formation...

**M. Jean-Louis Goasduff.** Personne ne vous croit !

**Mme le Premier ministre.** ...qui a instauré la retraite à cinquante-cinq ans pour les agriculteurs...

**M. Jean-Louis Debré.** Qui va payer ?

**M. Patrick Balkany.** Donnez-leur du travail au lieu de la retraite !

**Mme le Premier ministre.** ...qui a amélioré le sort des anciens combattants...

**M. Jean-Louis Debré.** Qui a envoyé les C.R.S. contre les infirmières et bafoué la justice !

**Mme le Premier ministre.** ...vous ne ferez croire à personne, dis-je, que ce Gouvernement ne décide pas et n'a pas d'autorité.

**M. Jean-Louis Debré.** C'est un gouvernement qui dis-saisait les juges !

**Mme le Premier ministre.** Voilà la vérité, mesdames et messieurs les députés, et nous disposons de 400 jours pour l'expliquer aux Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Emmanuel Aubert.** Ça ne suffira pas !

**Mme le Premier ministre.** La politique économique, que vous mentionnez dans le texte de votre motion, vous voulez aussi la censurer ? (*Oh oui ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Le bateau coule !

**M. Jean-Louis Goasduff.** 20 p. 100, madame le Premier ministre !

**Mme le Premier ministre.** Quelle caricature en donnez-vous aux Français ? Peut-être aviez-vous trouvé le remède miracle quand vous étiez au pouvoir ? En tout cas, les Français, eux, se souviennent !

**M. Patrick Balkany.** Ils ne sont pas près de l'oublier, votre passage, les Français !

**Mme le Premier ministre.** En 1981, l'inflation était de 14 p. 100, le déficit extérieur de 90 milliards de francs et le taux de chômage avait triplé sous le septennat de M. Giscard d'Estaing. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

- *Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Patrick Balkany.** Avec vos trois millions de chômeurs, vous osez parler du chômage ?

**M. Jean-Louis Goaduff.** Et les affaires ?

**Mme le Premier ministre.** La vérité, c'est que, par le seul dénigrement, vous pensez arriver au pouvoir...

**M. Gabriel Kasperoît.** Ce discours est complètement ridicule !

**Mme le Premier ministre.** ... et seulement par le dénigrement, parce que vous n'avez aucun projet commun alternatif.

**M. Arthur Dehaine.** Vous allez voir !

**Mme le Premier ministre.** La vérité, c'est que vous entretenez la morosité. Lorsque vous soulignez des dérives imaginaires, vous affaiblissez notre économie. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Arthur Dehaine.** C'est vous qui gouvernez ! C'est vous qui êtes au pouvoir !

**Mme le Premier ministre.** Comment voulez-vous, dans ces conditions, que les ménages achètent, que les chefs d'entreprise investissent...

**M. Patrick Balkany.** Avec vous au Gouvernement, c'est impossible !

**Mme le Premier ministre.** ... que les exportateurs gagnent des marchés ? Et pourtant ils le font, et ils ont bien du mérite ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La France, mesdames et messieurs les députés, est un pays prospère. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Sa situation économique est plus favorable que celle de la plupart de ses partenaires.

**M. Arthur Dehaine.** Dites ça aux chômeurs !

**Mme le Premier ministre.** La croissance du pouvoir d'achat se poursuit.

**M. Jean-Louis Debré.** Tout va très bien, madame la marquise !

**Mme le Premier ministre.** L'épargne modeste y est bien rémunérée. La croissance économique est la plus vigoureuse des pays du G7 depuis la fin de la guerre du Golfe. La production industrielle se tient bien, nos parts de marchés s'élargissent, notre taux de chômage est dans la moyenne européenne (« *C'est faux !* » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre), nos impôts n'ont pas augmenté malgré le ralentissement de la conjoncture.

**M. Arthur Dehaine.** Tout va bien, quoi !

**Mme le Premier ministre.** Les finances publiques sont maîtrisées et, depuis quatre ans, la parité du franc n'a pas bougé.

**M. Arthur Dehaine.** 130 milliards de francs de déficit budgétaire !

**Mme le Premier ministre.** Pourquoi ne dites-vous pas ces vérités-là ?

**M. Gabriel Kasperoît.** Ce discours est grotesque. C'est une injure à l'Assemblée !

**Mme le Premier ministre.** Tout le monde voit que la France est bien placée pour tirer parti de la reprise. D'ici 400 jours, la morosité aura cessé enfin (« *Oh !* » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre) et les Français sauront le dire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Ueberachlag.** Vous n'existerez plus, dans 400 jours !

**Mme le Premier ministre.** Vous vous en prenez aussi à la protection sociale. Là, je ne comprends plus. Car enfin, que voulez-vous pour les Français ? Le modèle thatchérien ou le

modèle américain, tous deux radicalement mis en cause dans les campagnes électorales au Royaume-Uni et aux États-Unis ?

**M. Robert-André Vivien.** Tout va très bien ! Sur la musique de Ray Ventura !

**Mme le Premier ministre.** Où s'arrêtera la caricature ?

**M. Jean-Yves Chamard.** C'est vous qui caricaturez, madame !

**Mme le Premier ministre.** Voulez-vous faire de l'assurance sociale une affaire privée et introduire ainsi pour la première fois dans notre histoire une protection sociale à deux vitesses ? Souvenez-vous qu'aux États-Unis, aujourd'hui, 40 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et sont privées de toute assurance sociale !

**M. Arthur Dehaine.** Est-ce un exemple ! C'est là que vous nous conduisez !

**Mme le Premier ministre.** Savez-vous qu'au Royaume-Uni, en un an, il y a eu plus de 700 000 chômeurs supplémentaires ?

**M. Jean-Louis Debré.** En France, il y en a trois millions !

**Mme le Premier ministre.** L'Allemagne elle-même vient de franchir le cap des trois millions de chômeurs et il est faux de dire que cela est dû uniquement aux Länder de l'Est. Le taux de chômage augmente également dans la partie ouest de l'Allemagne. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Franck Borotra.** Ce n'est pas vrai ! Vous n'êtes au courant de rien ! Dites à M. Farnoux de vous donner des informations !

**M. Robert-André Vivien.** Borotra a raison !

**Mme le Premier ministre.** Soyons sérieux ! Allez donc expliquer aux Français qu'ils ont cotisé pour rien pendant quarante ans et qu'il vaut mieux une compagnie privée d'assurance que la sécurité sociale créée à la Libération.

M. Santini trouve la France avachie et paresseuse. C'est son opinion, ce n'est pas la nôtre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Patrick Balkany.** Vous l'avez rendue comme ça !

**Mme le Premier ministre.** La vérité, c'est que les Français peuvent compter sur nous...

**M. Jean-Louis Debré.** Cela fait dix ans que vous êtes là !

**Mme le Premier ministre.** ... mon gouvernement et la majorité parlementaire, pour renforcer encore notre protection sociale et mieux assurer l'avenir des retraités.

**M. Jean-Louis Debré.** Rendez-vous le 22 mars au soir !

**M. Jean-Yves Chamard.** Vingt-cinq milliards de déficit cumulé aujourd'hui !

**Mme le Premier ministre.** Quant à nos mœurs politiques, les vôtres et les nôtres, la caricature n'est pas de mise. Sachez résister à la mode envahissante de la dérision systématique. Elle ne peut tenir lieu de mode de pensée, en tout cas chez les responsables politiques que vous êtes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Vous, vous ne pensez pas, vous ne pensez plus !

**Mme le Premier ministre.** J'ai déjà énuméré - je ne recommencerai pas - la liste des affaires qui ont ponctué les années où la droite était au pouvoir, M. Auroux en a cité certaines. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jean-Louis Debré.** Où est Nucci ?

**Mme le Premier ministre.** J'ai rappelé vendredi tout ce que le Gouvernement avait fait pour moraliser la vie politique.

**M. Jean-Louis Debré.** Où est Boucheron ?

**M. Arthur Dehaine.** Le culot lui tient lieu de politique !

**Mme le Premier ministre.** J'ai eu l'humilité de considérer que cela restait insuffisant. Pour aller plus loin, j'ai proposé de revoir la loi Royer.

**M. Jean-Louis Debré.** M. Nucci est-il toujours conseiller à la Présidence ?

**Mme le Premier ministre.** Sans que j'aie rien précisé, on a aussitôt parlé de « réformette ». La vérité, c'est que j'entends vous proposer une réforme importante. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Nous sommes d'accord sur un constat : le développement des grandes surfaces a besoin d'être encadré car le commerce traditionnel reste un élément de proximité fondamental de notre société et doit à ce titre être préservé. Mais les modalités de ce contrôle doivent en revanche être revues. Je veux supprimer l'opacité et le caractère trop discrétionnaire des pratiques actuelles, mettre en place des procédures incontestables, selon des critères précis, pour la délivrance des autorisations. Cela aussi nous le ferons dans les quatre cents jours qui viennent.

**M. Jean-Paul Charié.** Nous avons déposé une proposition de loi là-dessus, mais vous n'en avez tenu aucun compte !

**Mme le Premier ministre.** Comme vous le savez, la gauche a un bon bilan, mon gouvernement a un bon programme et je l'applique sans états d'âme.

**M. Jean-Louis Debré.** Oh la la !

**M. Philippe Mestré.** Habache !

**Mme le Premier ministre.** Je n'ai toujours pas compris, en revanche, quel est le vôtre...

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Ils n'en ont pas !

**Mme le Premier ministre.** ... si ce n'est de précipiter les échéances électorales.

**M. Jean-Louis Debré.** Retour au peuple ! Vous n'aimez pas la démocratie !

**Mme le Premier ministre.** Mais peut-être avez-vous oublié votre enfance et les vertus des fables de La Fontaine ? (*Ah ! sur les bancs du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Vous confondez l'Etat et le pot au lait de la fable. Et comme Perrette, vous rêvez...

**M. Arthur Dehaïne.** C'est vous, Perrette ! (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**Mme le Premier ministre.** ... à toi les veaux, à lui les vaches, à vous les cochons, à eux les poulets. Faut-il que je vous raconte aussi la fin de l'histoire ?

Ne confondez pas les paramètres des ordinateurs et les résultats sortis des urnes. Nous - vous et nous - sommes bien placés pour le savoir !

En 1978, après le raz-de-marée des élections locales de 1977, nous devions gagner. Nous avons perdu !

**M. Gabriel Kaspereit.** Qui vous a écrit ce discours stupide ?

**M. Franck Borotra.** Et l'affaire Urba, c'est aussi une fable.

**Mme le Premier ministre.** En 1981, après votre victoire législative de 1978, vous deviez gagner. Vous avez perdu !

**M. Jean-Louis Goasduff.** Vous êtes encore plus médiocre que vendredi !

**Mme le Premier ministre.** En 1988, après votre succès aux législatives en 1986, vous deviez gagner ; vous avez encore perdu !

**M. Jean-Louis Debré.** Eh bien ! On va gagner maintenant ! Vous êtes tellement mauvaise !

**M. Patrick Balkany.** Oui, rassurez-vous, on va gagner !

**Mme le Premier ministre.** Notre force, notre détermination, c'est que nous avons 400 jours pour gouverner, mobiliser et convaincre.

**M. Jean-Pierre Baumler.** Et nous comptons bien nous y employer !

**Mme le Premier ministre.** Vous, en caricaturant la politique économique et sociale, ce sont les jeunes, les chômeurs et les entrepreneurs que vous tentez de démoraliser.

**M. Arthur Dehaïne.** C'est Zorro en jupons !

**M. Guy Drut.** Achetez Platini ! (*Sourires.*)

**Mme le Premier ministre.** Vous, en caricaturant l'Etat, c'est la fonction publique que vous cherchez à démobiliser.

**M. Jean-Luc Reitzer.** Ces propos sont honteux !

**Mme le Premier ministre.** Vous, en caricaturant la politique étrangère, c'est la France que vous abaissez : où est l'esprit civique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

L'avenir que je veux pour mon pays a besoin de constructeurs et de bâtisseurs et non pas de démolisseurs.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Alors, partez !

**Mme le Premier ministre.** Voilà le langage de la vérité, celui de la raison et de la conviction.

**M. Jean Ueberschlag.** Le pays n'a pas besoin d'un barreur de petit temps !

**Mme le Premier ministre.** Ce langage, c'est celui que je vous demande de tenir, pour les Français et pour la France, en refusant de donner votre voix à la censure.

Vous me dites, ou vous me laissez entendre, qu'à vaincre sans péril on triomphe sans gloire !

**M. Robert-André Vivien.** Ce sont les journalistes qui vous le disent !

**Mme le Premier ministre.** Je ne tirerai aucune gloire...

**M. Bernard Debré.** Ça, on le sait !

**Mme le Premier ministre.** ... du rejet de votre motion de censure.

**M. Franck Borotra.** Vous n'y êtes pour rien ! Comme pour l'affaire Habache !

**Mme le Premier ministre.** J'en remercie ceux qui l'auront repoussée et aussi ceux qui se seront abstenus. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

**M. Jean-Louis Debré.** Merci aux communistes ! Quel aveu !

**Mme le Premier ministre.** Mais d'autres combats, bien réels, ceux-là, nous attendent dans le monde bouleversé qui est le nôtre. Il faut s'y préparer. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. le président.** Mes chers collègues, peut-être pourriez-vous laisser terminer Mme le Premier ministre ?

**Mme le Premier ministre.** Ceux qui auront repoussé cette motion de censure opportuniste et contradictoire auront montré qu'ils sont du côté des combattants, clairvoyants et unis sur l'essentiel. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Qui, dans notre histoire, s'est vraiment opposé en bloc aux dérives de l'extrême-droite ?

**M. Franck Borotra.** Pas vous !

**Mme le Premier ministre.** Qui, sinon la gauche ? Les imprécations de M. Borotra n'y changeront rien ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Quand l'horizon international est incertain, quand les problèmes de la société se posent de manière aiguë...

**M. Jean-Louis Debré.** Vous ne les comprenez pas !

**M. Franck Borotra.** On fait appel à d'autres que vous !

**Mme le Premier ministre.** ... le moment est, plus que jamais, venu de se rassembler, de faire front, de mobiliser les Français sur les grandes causes et d'expliquer notre action !

**M. Jean-Louis Debré.** Et Tapie ? Et Boucheron ?

**Mme le Premier ministre.** Le rejet de cette motion de censure disparate marquera le signal de votre volonté. (*Les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.*)

**M. le président.** La discussion générale est close.

Je vais mettre aux voix la motion de censure.

En application des articles 65 et 66, paragraphe II, du règlement, il doit être procédé au vote par scrutin public à la tribune.

Le scrutin va avoir lieu par bulletins.

Je précise que, conformément à la loi organique du 7 novembre 1958, les délégations de vote doivent être notifiées avant l'ouverture du scrutin.

Mmes et MM. les députés disposant d'une telle délégation peuvent faire vérifier au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je leur rappelle qu'ils doivent remettre aux secrétaires du Bureau, non pas un bulletin ordinaire, mais une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégant, le nom et la signature du délégué.

Je rappelle que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin.

Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégant, après s'être munis d'un bulletin de couleur blanche à leur nom et, le cas échéant, d'une consigne de vote « pour » au nom de leur délégant.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

*(Le sort désigne la lettre P.)*

**M. le président.** Le scrutin est annoncé dans le palais.

**M. le président.** Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à dix-huit heures quarante-cinq.

*(Le scrutin est ouvert à dix-huit heures.)*

**M. le président.** Je rappelle à nos collègues secrétaires qu'ils ne doivent déposer dans l'urne que des bulletins de couleur blanche et des consignes de vote « pour ».

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

*(L'appel nominal a lieu.)*

*(M. Raymond Forni remplace M. Henri Emmanuelli au fauteuil de la présidence.)*

#### PRÉSIDENTE DE M. RAYMOND FORNI, vice-président

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ? ...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues secrétaires à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement des bulletins.

Le résultat du scrutin sera proclamé vers dix-neuf heures quinze.

#### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue.

*(La séance, suspendue à dix-huit heures quarante-cinq, est reprise à dix-neuf heures quinze sous la présidence de M. Henri Emmanuelli.)*

#### PRÉSIDENTE DE M. HENRI EMMANUELLI

**M. le président.** La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour  
l'adoption de la motion  
de censure ..... 289

Pour l'adoption ..... 261

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

3

#### CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

**M. le président.** J'ai reçu de Mme le Premier ministre le décret suivant, dont je donne lecture à l'Assemblée :

##### « DÉCRET PORTANT CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

« Le Président de la République,

« Sur le rapport du Premier ministre,

« Vu les articles 29 et 30 de la Constitution ;

« Vu le décret du 5 février 1992 portant convocation du Parlement en session extraordinaire,

« Décrète :

« Art. 1<sup>er</sup>. - La session extraordinaire du Parlement est close.

« Art. 2. - Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

« Fait à Paris, le 11 février 1992.

« FRANÇOIS MITTERRAND

« Par le Président de la République :

« Le Premier ministre,

« EDITH CRESSON »

Conformément au décret dont je viens de donner lecture, la session extraordinaire est close.

La séance est levée.

*(La séance est levée à dix-neuf heures vingt.)*

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique  
de l'Assemblée nationale,  
JEAN PINCHOT*

#### MODIFICATION À LA COMPOSITION DES GROUPES

*(Journal officiel, Lois et décrets, du 11 février 1992)*

GRUPE UNION DU CENTRE  
(34 membres au lieu de 33)

Ajouter le nom de M. Marc-Philippe Daubresse.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE  
(23 au lieu de 24)

Supprimer le nom de M. Marc-Philippe Daubresse.

# ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

## de la séance

### du mardi 11 février 1992

#### SCRUTIN (N° 622) public à la tribune

sur la motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution par MM. Bernard Pons, Charles Millon et Jacques Barrot.

Majorité requise ..... 289  
Pour ..... 261

#### ANALYSE DU SCRUTIN

##### Groupe RPR (127) :

Pour : 121. - Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, Philippe Auberger, Emmanuel Aubert, Gautier Audinot, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Michel Barnier, Christian Bergelin, André Berthol, Jean Besson, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Jacques Boyon, Louis de Broissia, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavallé, Richard Cazeauve, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Jean-Paul Charé, Serge Charles, Jean Charroppin, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Colinat, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, René Couvelabas, Henri Cuq, Olivier Dassault, Mme Martine Daurellh, MM. Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Jean-Marie Demange, Alain Devaquet, Patrick Devedjian, Claude Dhiaulin, Eric Dollgé, Guy Drat, Xavier Dugola, André Durr, Christian Estrosi, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Edouard Frédéric-Dupont, Robert Galley, René Galy-Dejean, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Michel Graud, Jean-Louis Gosdrouff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Lucien Gulchon, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Michel Inchauspé, Alain Jonemann, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kasperelli, Jean Kiffer, Claude Labbé, Jacques Laffleur, Philippe Legras, Gérard Léonard, Arnaud Lepercq, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Jacques Masdeu-Arus, Pierre Mauger, Pierre Mazeaud, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignoux, Charles Mionsec, Maurice Nénou-Pwataho, Roland Nungesser, Patrick Ollier, Charles Paccou, Mme Françoise de Panafieu, MM. Robert Pandraud, Mme Christiane Papoa, MM. Pierre Pasquini, Dominique Perben, Régis Perbet, Michel Péricard, Alain Peyrefitte, Etienne Piate, Bernard Pons, Robert Pujade, Eric Raoult, Pierre Raynal, Jean-Luc Reltzer, Lucien Richard, Jean-Paul de Rocca Serra, Antoine Rufesacht, Nicolas Sarkozy, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Philippe Ségula, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Ueberschiag, Léon Vachet, Jean Valleix, Robert-André Vivien et Roland Vuillaume.

##### Groupe UDF (90) :

Pour : 90.

##### Groupe UDC (39) :

Pour : 39.

#### Non-inscrits (23) :

Pour : 11. - MM. Léon Bertrand, Jean-Michel Dubernard, Jean-Jacques Jegou, Auguste Legros, Michel Noir, Jean-Pierre de Peretti della Rocca, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois et M. André Thien Ah Koon.

#### Ont voté pour

Mme Michèle Alliot-Marie	Jacques Chirac	Gilbert Gantier
M. Edmond Alphandéry	Paul Chollet	René Garrec
Mme Nicole Ameline	Pascal Clément	Henri de Gastines
MM.	Michel Colinat	Claude Gatignol
René André	Daniel Collin	Jean de Gaulle
Philippe Auberger	Louis Colombani	Francis Geng
Emmanuel Aubert	Georges Colombier	Germain Geagenwin
François d'Aubert	René Comnanu	Edmond Gerrer
Gautier Audinot	Alain Cousin	Michel Giraud
Pierre Bachelet	Yves Coussain	Jean-Louis Gosdrouff
Mme Roselyne Bachelot	Jean-Michel Couve	Jacques Godfrain
Patrick Balkany	René Couvelabas	François-Michel Gosnot
Edouard Balladur	Jean-Yves Cozan	Georges Gorse
Claude Barate	Henri Cuq	Daniel Goulet
Michel Barnier	Olivier Dassault	Gérard Grignon
Raymond Barre	Marc-Philippe Daubresse	Hubert Grimaud
Jacques Barrot	Mme Martine Daurellh	Alain Griotteray
Dominique Baudis	Bernard Debré	François Grussenmeyer
Henri Bayard	Jean-Louis Debré	Ambroise Guellec
François Bayrou	Arthur Dehaine	Olivier Guichard
René Beaumont	Jean-Pierre Delalande	Lucien Gulchon
Jean Bégault	Francis Delattre	Jean-Yves Haby
Christian Bergelin	Jean-Marie Demange	François d'Harcourt
André Berthol	Jean-François Dealan	Pierre-Rémy Houssin
Léon Bertrand	Léonce Deprez	Mme Elisabeth Hubert
Jean Besson	Jean Desailis	Xavier Humault
Claude Birraux	Alain Devaquet	Jean-Jacques Hyest
Jacques Blanc	Patrick Devedjian	Michel Inchauspé
Roland Blum	Claude Dhiaulin	Mme Bernadette Inoue-Sibille
Franck Borotra	Willy Diméglio	Denis Jacquet
Bernard Bosson	Eric Dollgé	Michel Jacquemin
Bruno Bourg-Broc	Jacques Dozaizati	Henry Jean-Baptiste
Jean Bouquet	Maurice Donsset	Jean-Jacques Jegou
Mme Christine Bostin	Guy Drat	Alain Jonemann
Loïc Bouvard	Jean-Michel Dubernard	Didier Julia
Jacques Boyon	Xavier Dugois	Alain Juppé
Jean-Guy Branger	Adrien Durand	Gabriel Kasperelli
Jean Briane	Georges Durand	Aimé Kergueris
Jean Brocard	André Durr	Christian Kert
Albert Brochard	Charles Ehrmann	Jean Kiffer
Louis de Broissia	Christian Estrosi	Emile Kochl
Jean-Marie Caro	Jean Falala	Claude Labbé
Mme Nicole Catala	Hubert Falco	Jean-Philippe Lachenaud
Jean-Charles Cavallé	Jacques Farran	Marc Laffleur
Robert Cazalet	Jean-Michel Ferrand	Jacques Laffleur
Richard Cazeauve	Charles Fèrre	Alain Lamoureux
Jacques Chaban-Delmas	François Fillon	Edouard Landrain
Jean-Yves Chamard	Jean-Pierre Foucher	Philippe Legras
Hervé de Charette	Edouard Frédéric-Dupont	Auguste Legros
Jean-Paul Charé	Yves Fréville	Gérard Léonard
Serge Charles	Jean-Paul Fuchs	François Léotard
Jean Charroppin	Claude Gallard	Arnaud Lepercq
Gérard Chasseguet	Robert Galley	Pierre Loquiller
Georges Chavaux	René Galy-Dejean	Roger Lestas

Maurice Ligot  
Jacques Limouzy  
Jean de Lipkowski  
Gérard Looguet  
Alain Madelin  
Jean-François Mancel  
Raymond Marcellin  
Claude-Gérard Marcus  
Jacques Masdeu-Arus  
Gilbert Mathieu  
Jean-François Mattei  
Pierre Manger  
Joseph-Henri  
Maujouan du Gasset  
Alain Mayoud  
Pierre Mazeaud  
Pierre Méhaignerie  
Pierre Merli  
Georges Mesmin  
Philippe Mestre  
Michei Meylan  
Pierre Micaux  
Mme Lucette  
Michaux-Chevry  
Jean-Claude Mignon  
Charles Millon  
Charles Miossec  
Mme Louise Moreau  
Alain Moyné-Bressand  
Maurice  
Nénou-Pwataho  
Jean-Marc Nesme  
Michel Noir  
Roland Nungesser  
Patrick Ollier  
Charles Paccou  
Arthur Paecht

Mme Françoise  
de Panafieu  
Robert Pandraud  
Mme Christiane Papon  
Mme Monique Papon  
Pierre Pasquini  
Michel Pelchat  
Dominique Perben  
Régis Perbet  
Jean-Pierre de Peretti  
della Rocca  
Michel Péricard  
Francisque Perrut  
Alain Peyrefitte  
Jean-Pierre Philibert  
Mme Yann Piat  
Elienne Pinte  
Ladislas Ponlatowski  
Bernard Pons  
Robert Poujade  
Jean-Luc Prael  
Jean Proriol  
Eric Raoult  
Pierre Raynal  
Jean-Luc Reitzer  
Marc Reymann  
Lucien Richard  
Jean Rigaud  
Gilles de Robien  
Jean-Paul  
de Rocca Serra  
François Rochebloine  
André Rossi  
José Rossi  
André Rossinot  
Jean Royer  
Antoine Rufenscht

Francis Saint-Ellier  
Rudy Salles  
André Santini  
Nicolas Sarkozy  
Bernard Schreiner  
(Bas-Rhin)  
Philippe Séguin  
Jean Seitzinger  
Maunce Sergheraert  
Christian Spiller  
Bernard Stasi  
Mme Marie-France  
Stirbois  
Paul-Louis Tenaillon  
Michel Terrot  
André Thien Ah Koon  
Jean-Claude Thomas  
Jean Tiberi  
Jacques Tonbon  
Georges Tranchant  
Jean Ueberschlag  
Léon Vachet  
Jean Valleix  
Philippe Vasseur  
Gérard Vignoble  
Philippe de Villiers  
Jean-Paul Virapoullé  
Robert-André Vivien  
Michel Voisin  
Roland Vuillaume  
Jean-Jacques Weber  
Pierre-André Wiltzer  
Claude Wolff  
Adrien Zeller.

François-Michel Gonnou à M. Francis Delattre.  
Gérard Grignon à M. François Rochebloine.  
François Grussemevret à M. Georges Tranchant.  
Ambroise Guelles à Mme Bernadette Isaac-Sibiite.  
François d'Harcourt à M. Francis Saint-Ellier.  
Pierre-Rémy Houssin à M. Léon Vachet.  
Mme Elisabeth Hubert à M. Dominique Perben.  
MM. Xavier Hunault à M. Robert Cazalet.  
Jean-Jacques Hyst à Mme Monique Papon.  
Michel Jacquemin à M. Edouard Landrain.  
Didier Julia à M. Gérard Chasseguet.  
Alain Juppé à Mme Michèle Alliot-Marie.  
Christian Kert à M. Dominique Baudis.  
Claude Labbé à M. Gérard Kaspereit.  
Jacques Lafleur à M. Pierre Bachelet.  
Alain Lamassoure à M. Hervé de Charette.  
Philippe Legras à M. Patrick Balkany.  
Auguste Legros à M. Jean-Paul Charié.  
Gérard Léonard à M. Franck Borotra.  
François Léotard à M. Arthur Paecht.  
Arnaud Lepercq à M. Henri Cug.  
Alain Madelin à M. Jean Brocard.  
Jacques Masdeu-Arus à M. René Couveinhes.  
Jean-Louis Masson à M. Christian Cabal.  
Gilbert Mathieu à M. Jean Bégault.  
Pierre Manger à Mme Nicole Catala.  
Joseph-Henri Maujouan du Gasset à M. Aimé Kergueris.  
Alain Mayoud à M. Francisque Perrut.  
Pierre Mazeaud à M. Jean-Louis Debré.  
Pierre Micaux à M. Charles Fèvre.  
Mme Lucette Michaux-Chevry à M. Emmanuel Aubert.  
MM. Charles Miossec à Mme Roselyne Bachelot.  
Maurice Nénou-Pwataho à M. Michel Cointat.  
Patrick Ollier à M. Jean-Yves Chamard.  
Charles Paccou à M. Eric Dolige.

Mme Françoise de Panafieu à M. René Galy-Dejean.

MM. Pierre Pasquini à M. Robert Galley.  
Michel Pelchat à M. Louis Colombani.  
Alain Peyrefitte à M. Edouard Balladur.  
Jean Proriol à M. Yves Coussain.  
Marc Reymann à M. Denis Jacquat.  
Gilles de Robien à M. René Beaumont.  
José Rossi à M. Maurice Ligot.  
André Rossinot à M. Pierre Merli.  
Antoine Rufenscht à M. Louis Goaduff.  
Rudy Salles à M. Charles Ehrmann.  
Mme Suzanne Sauvaigo à M. Jacques Beaumel.  
MM. Bernard Schreiner (Bas-Rhin) à M. Michel Giraud.  
Maurice Sergheraert à M. Jean-Michel Dubernard.  
Christian Spiller à M. Guy Drut.  
Mme Marie-France Stirbois à M. Jean Royer.  
MM. Jean Ueberschlag à M. Alain Jonemann.  
Jean Valleix à M. Jacques Godfrain.  
Philippe Vasseur à M. Philippe Mestre.  
Philippe de Villiers à M. Jean-Luc Prael.  
Jean-Paul Virapoullé à M. Claude Birraux.  
Roland Vuillaume à M. Jean Charroppin.  
Jean-Jacques Weber à M. Hubert Grimault.  
Claude Wolff à M. André Rossi.

#### Mises au point au sujet du présent scrutin

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)

MM. Jacques Baumel, Christian Cabal, Xavier Deniau, Jean-Louis Masson et Mme Suzanne Sauvaigo ont fait savoir qu'ils avaient voulu voter « pour ».

#### Mises au point au sujet de précédents scrutins

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)

A la suite du scrutin (n° 617) sur l'ensemble du projet de loi portant modification de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée, relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (texte de la commission mixte paritaire) (*Journal officiel*, débats A.N., du 22 janvier 1992, page 74) MM. Bernard Bardin, André Bellon, Henri Emmanuelli, Jacques Huygbes des Etages, et François Massot ont fait savoir qu'ils avaient voulu voter « pour ».

M. André Thien Ah Koon a fait savoir qu'il avait voulu « s'abstenir volontairement ».

#### Ont délégué leur droit de vote

(Application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958)

MM. René André à M. Alain Cousin.  
Philippe Auberger à M. Jacques Limouzy.  
François d'Aubert à M. Georges Mesmin.  
Claude Barate à M. Claude-Gérard Marcus.  
Michel Barnier à M. Etienne Pinte.  
Raymond Barre à M. Jacques Barrot.  
Henri Bayard à M. Jean Rigaud.  
Christian Bergelin à M. Jean-Claude Mignon.  
André Berthel à M. Robert Pandraud.  
Léon Bertrand à M. Patrick Devedjian.  
Jean Besson à M. Michel Terrot.  
Jacques Blanc à M. Yann Piat.  
Roland Blum à M. Jean-François Mattei.  
Bruno Bourg-Broc à M. Régis Perbet.  
Loïc Bouvard à M. Pierre Méhaignerie.  
Jean-Guy Branger à M. Raymond Marcellin.  
Jean Brizne à M. Adrien Zeller.  
Albert Brochard à M. Jean Seitzinger.  
Louis de Broissia à M. Michel Péricard.  
Jean-Marie Caro à Mme Louise Moreau.  
Jean-Charles Cavallé à M. Jean Kiffer.  
Richard Cazenave à M. Roland Nungesser.  
Jacques Chaban-Delmas à M. Georges Gorse.  
Jacques Chirac à M. Bernard Pons.  
Paul Chollet à M. Roger Lestas.  
Pascal Clément à M. Jean-Pierre Philibert.  
René Couanau à M. Germain Geugenwin.  
Jean-Michel Couve à M. Jean-Luc Reitzer.  
Jean-Yves Cozan à M. Yves Fréville.  
Mme Martine Daugreilh à M. Bernard Debré.  
MM. Jean-Marie Demange à M. Eric Raoult.  
Jean-François Deniau à M. Charles Millon.  
Léonce Deprez à M. André Santini.  
Jacques Dominati à M. Gilbert Gantler.  
Maurice Doussat à M. Ladislas Ponlatowski.  
Adrien Durand à Mme Christine Boutin.  
Georges Durand à M. Michel Meylan.  
Christian Estrosi à M. Alain Devaquet.  
Jean Falala à M. Jean-Claude Thomas.  
Hubert Faico à M. Daniel Colin.  
Jacques Farran à M. Willy Diméglio.  
François Fillon à M. Philippe Séguin.  
Jean-Pierre Foucher à M. Georges Chavanes.  
Claude Gaillard à M. Gérard Longuet.  
Claude Gaignol à Mme Nicole Ameline.  
Edmond Gerrer à M. Jean-Paul Fuchs.

Mme Marie-Noëlle Lienemann a fait savoir qu'elle avait voulu « ne pas prendre part au vote ».

A la suite du scrutin (n° 619) sur les amendements n° 93 de la commission spéciale et 250 de M. Gilbert Millet tendant à supprimer l'article 36 *decies* du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (nouvelle lecture) (financement par les collectivités territoriales des dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privé sous contrat) (*Journal officiel*, débats A.N., du 22 janvier 1992, page 152) M. Emile Vernaudon a fait savoir qu'il avait voulu voter « contre ».

A la suite du scrutin (n° 620) sur l'ensemble du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (nouvelle lecture) (*Journal officiel*, débats A.N., du 23 janvier 1992, page 199) M. Edmond Cerrer a fait savoir qu'il avait voulu voter « pour ».

A la suite du scrutin (n° 621) sur l'ensemble du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (dernière lecture) (*Journal officiel*, débats A.N., du 24 janvier 1992, page 276) M. Michel Lambert a fait savoir qu'il avait voulu voter « pour ».



# *LuraTech*

[www.luratech.com](http://www.luratech.com)



*LuraTech*

***www.luratech.com***

## ABONNEMENTS

EDITIONS		FRANCE et outre-mer	ETRANGER	
Codes	Titres	Francs	Francs	
<b>DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :</b>				<b>Les DEBATS de L'ASSEMBLEE NATIONALE</b> font l'objet de deux éditions distinctes : - 03 : compte rendu intégral des séances ; - 33 : questions écrites et réponses des ministres.  <b>Les DEBATS du SENAT</b> font l'objet de deux éditions distinctes : - 05 : compte rendu intégral des séances ; - 35 : questions écrites et réponses des ministres.  <b>Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLEE NATIONALE</b> font l'objet de deux éditions distinctes : - 07 : projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions. - 27 : projets de lois de finances.  <b>Les DOCUMENTS DU SENAT</b> comprennent les projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions.
03	Compte rendu..... 1 an	108	622	
33	Questions ..... 1 an	108	564	
03	Table compte rendu.....	52	88	
03	Table questions.....	52	96	
<b>DEBATS DU SENAT :</b>				
05	Compte rendu..... 1 an	98	538	
35	Questions ..... 1 an	98	348	
05	Table compte rendu.....	52	81	
05	Table questions.....	32	52	
<b>DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :</b>				
07	Série ordinaire..... 1 an	670	1572	<b>DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION</b> 28, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15 Téléphone STANDARD : (1) 40-58-75-00 ABONNEMENTS : (1) 40-53-77-77 TELEX : 20117R DIRJO-PARIS
27	Série budgétaire..... 1 an	203	304	
<b>DOCUMENTS DU SENAT :</b>				
00	Un an.....	670	1538	
En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.				
Tout paiement à la commande facilitera son exécution				
Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.				

[www.luratech.com](http://www.luratech.com)      Prix du numéro : 3 F  
 (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats; celle-ci peuvent comporter une ou plusieurs séances.)



*LuraTech*

***www.luratech.com***